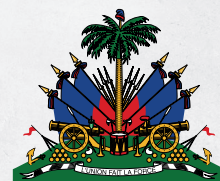


RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Évaluation Post-Désastre En Haïti

Séisme du 14 août 2021 dans la péninsule sud



Avec l'appui de

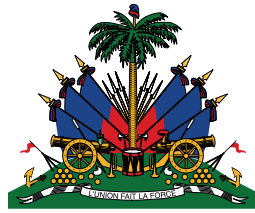




Crédit photo : Rapport d'évaluation rapide 15-17 août 2021, Primature/CIAT-
Protection Civile à Marceline (Camp Perrin)

Présentation de couverture: Nicole Ponce

Design graphique: imprentactiva@yahoo.es



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE

ÉVALUATION POST-DÉSASTRE EN HAÏTI SÉISME DU 14 AOÛT 2021 DANS LA PÉNINSULE SUD

RÉSUMÉ EXÉCUTIF



PRÉSENTATION

Introduction

Le 14 août 2021 à 8h29 du matin, un tremblement de terre de 7.2 sur l'échelle de Richter a frappé la Péninsule Sud d'Haïti comprenant les départements du Sud, de la Grand' Anse et des Nippes. Les autorités nationales ont le jour même déclaré l'état d'urgence et activé le système national de gestion des risques de désastre naturel pour coordonner, à travers la Direction Générale de la Protection Civile, les opérations de sauvetage visant à sauver des vies et à répondre aux besoins immédiats des populations affectées en collaboration

avec les acteurs locaux et internationaux présents sur place, et les pays amis d'Haïti.

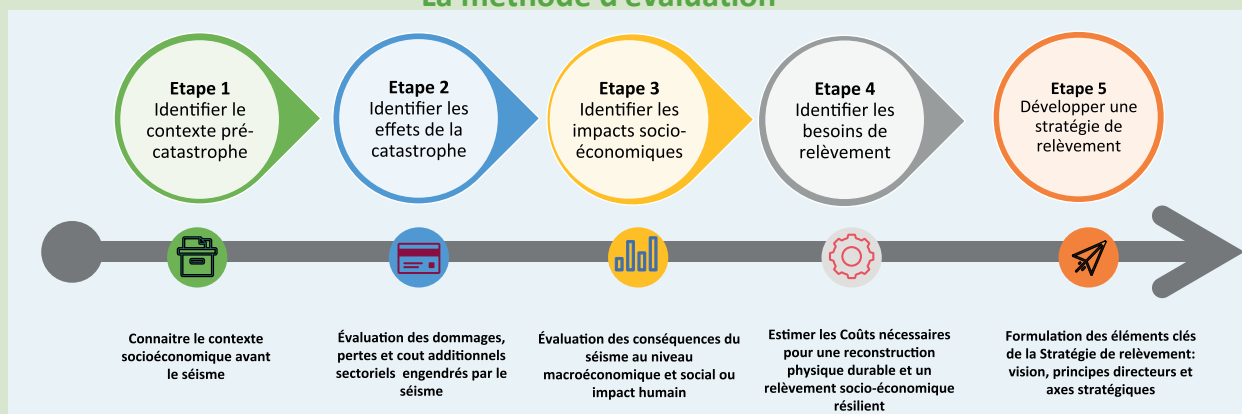
Dès le 16 août 2021, les autorités nationales ont également mobilisé le partenariat tripartite composé de la Banque Mondiale, des Nations Unies et de l'Union Européenne -rejoint par la Banque Interaméricaine de Développement- pour les soutenir dans l'Évaluation des besoins post-désastre, mieux connu sous son acronyme anglais de PDNA (*Post-Disaster Needs Assessment*). Le PDNA fut lancé officiellement par le Premier Ministre les 30 et 31 août 2021. Les équipes

techniques nationales ont été formées, et ont finalisé la collecte des données selon le délai fixé au 22 septembre 2021 avec l'appui des techniciens du partenariat tripartite. La coordination de l'évaluation a été confiée au Ministère de la Planification et de Coopération Externe (MPCE) appuyé par les coordonnateurs du partenariat tripartite.

Aspects Méthodologiques du PDNA

Les **étapes principales** suivantes ont été suivies pour évaluer les besoins de relèvement suite au séisme du 14 août 2021 :

La méthode d'évaluation



Cette méthode d'analyse est entreprise pour chaque secteur impacté et enjeux transversaux

La méthodologie consiste d'abord à considérer le contexte économique et social avant le séisme dans les trois départements de la Péninsule Sud afin de permettre l'analyse des disparités constatées avant et après le séisme.

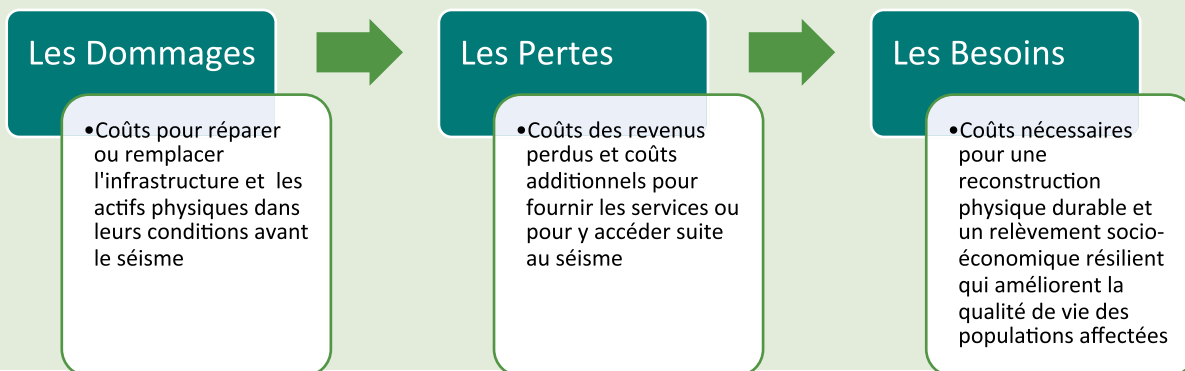
Ensuite, l'évaluation se concentre sur l'identification chiffrée des effets du désastre en termes de dommages, pertes et coûts additionnels engendrés par le séisme. Sur la base de la compréhension des effets et des impacts, les besoins de relèvement sont

identifiés pour 9 secteurs regroupés en quatre grandes catégories : (i) les secteurs productifs (agriculture, commerce et industrie, tourisme), (ii) les secteurs sociaux (logement, santé et éducation), (iii) les secteurs infrastructures (transport, eau et assainissement, et énergie), et, (iv) deux enjeux transversaux (réduction des risques de désastre, et environnement).

Suite à cette évaluation, l'impact humain du séisme est alors analysé selon cinq indicateurs : (i) les conditions

de vie de la population (ii) les moyens de subsistance et l'emploi (iii) la sécurité alimentaire et la nutrition (iv) l'égalité des sexes, et (v) l'inclusion sociale et la protection sociale. L'impact macroéconomique du séisme est ensuite évalué et chiffré, particulièrement en termes de croissance économique, flux des transferts non conditionnels, et balance des paiements. Pour terminer, l'évaluation propose une vision, des principes directeurs et les grandes lignes stratégiques du relèvement post-séisme.

Les **trois concepts centraux** pour évaluer et chiffrer les effets du séisme sont les suivants :



Présentation du Résumé Exécutif

Ce résumé exécutif **condense** les travaux de collecte des données entrepris du 30 août au 22 septembre 2021 de même que leur analyse effectués sous la coordination du MPCE qui sont détaillés dans le rapport général du PDNA et ses annexes. Le résumé exécutif est organisé de la manière suivante :

Contenu

| | |
|---|----|
| 1. Les résultats clés de l'évaluation du séisme | 9 |
| 2. Le séisme du 14 août 2021 : bilan humain, réponse immédiate et analyse du contexte | 14 |
| 3. Les résultats des effets sectoriels du séisme : dommages, pertes, et besoins de relèvement | 24 |
| 4. L'impact humain du séisme | 51 |
| 5. L'impact macroéconomique du séisme | 61 |
| 6. Éléments de base de la stratégie de relèvement : vision, principes directeurs et axes prioritaires | 64 |
| Annexe 1 : Tableau des dommages, pertes et besoins | 72 |
| Annexe 2 : Structure de coordination et des équipes techniques du PDNA | 73 |
| Annexe 3: Recommandations clés relatives à l'impact humain du séisme | 74 |
| Annexe 4 : Rapport des consultations dans les trois départements | 77 |
| Acronymes | 79 |



1. LES RÉSULTATS CLÉS DE L'ÉVALUATION

RÉSULTATS GLOBAUX

Les résultats de l'évaluation des effets du séisme du 14 août 2021 indiquent un montant total s'élevant à **1,620,071,414 de \$US** en termes de **dommages**

et pertes. Ces effets sont répartis en 1,246,499,834 de \$US en dommages (soit 77%), et en 373,571,580 de \$US en pertes (soit 23%). Les besoins de relèvement sont par ailleurs estimés à 1,978,063,102 de \$US.

D'autre part, la répartition du montant total des effets du séisme (cumul des dommages et des pertes) est attribuée pour **26% à des effets publics**, et pour **74% à des effets privés** comme illustré dans le tableau suivant :

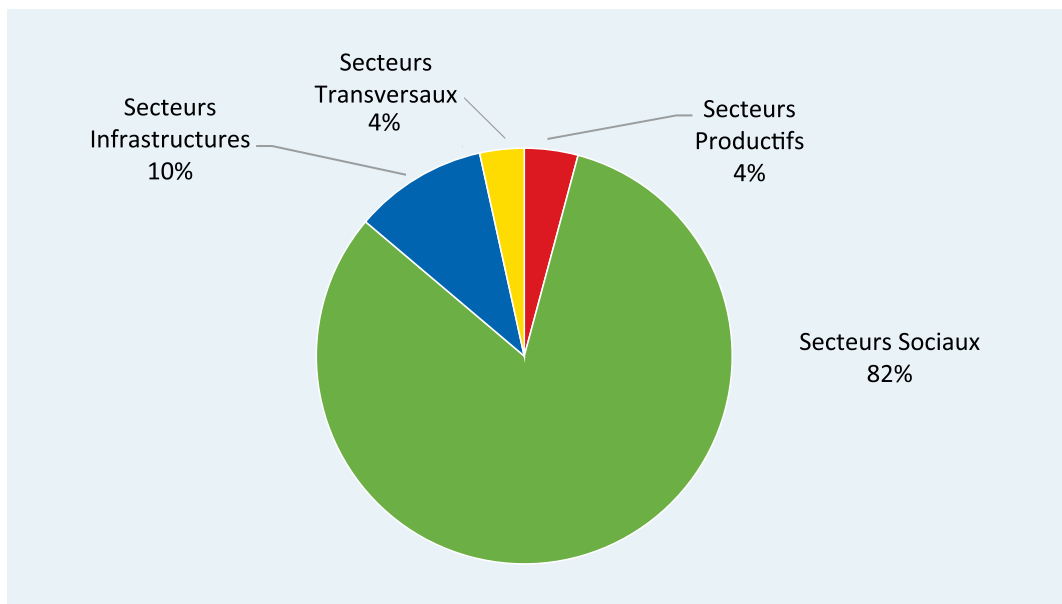
| Total des Dommages en \$US | | Total des Pertes en \$US | | Total des Effets du Séisme en \$US | | Total des Besoins de relèvement en \$US |
|----------------------------|-----------------|--------------------------|----------------|------------------------------------|-------------------------|---|
| Dommages Publics | Dommages Privés | Pertes Publiques | Pertes Privées | Total des Effets Publics | Total des Effets Privés | |
| 265,626,070 | 980,873,763 | 149,817,414 | 223,754,167 | 415,443,484 | 1,204,627,930 | 1,978,063,102 |
| 1,246,499,834 | | 373,571,580 | | 1,620,071,414 | | |

RÉPARTITION SECTORIELLE DES EFFETS DU SÉISME ET DES BESOINS DE RELÈVEMENT

Secteurs Sociaux : les secteurs sociaux comprenant la santé, l'éducation et le logement, et enregistrent **1,187,298,010 de \$US en dommages et pertes** (soit 73% du total des effets du séisme) ; **les besoins** de relèvement sont estimés à **1,514,876,670 de \$US** (soit 76% du total des besoins).

| Sous-secteurs | Dommages en \$US | | | Pertes en \$US | | | Total des Effets en \$US | | | Besoins en \$US |
|-----------------------------|-------------------|--------------------|----------------------|--------------------|-------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|----------------------|----------------------|
| | Publics | Privés | Total | Publiques | Privées | Total | Publics | Privés | Total | Total |
| Logement | - | 753,722,035 | 753,722,035 | 58,304,264 | 3,047,040 | 61,351,304 | 58,304,264 | 756,769,075 | 815,073,339 | 1,027,151,142 |
| Santé | 5,274,081 | 5,847,351 | 11,121,432 | 8,120,612 | - | 8,120,612 | 13,394,693 | 5,847,351 | 19,242,044 | 31,920,340 |
| Éducation | 86,602,742 | 170,767,945 | 257,370,687 | 25,515,460 | 43,063,780 | 68,579,240 | 112,118,202 | 213,831,725 | 325,949,927 | 401,283,532 |
| Sécurité Alimentaire | - | - | - | 27,032,700 | - | 27,032,700 | 27,032,700 | - | 27,032,700 | 54,523,656 |
| Total Secteur Social | 91,876,823 | 930,337,331 | 1,022,214,154 | 118,973,036 | 46,110,820 | 165,083,856 | 210,849,859 | 976,448,151 | 1,187,298,010 | 1,514,876,670 |

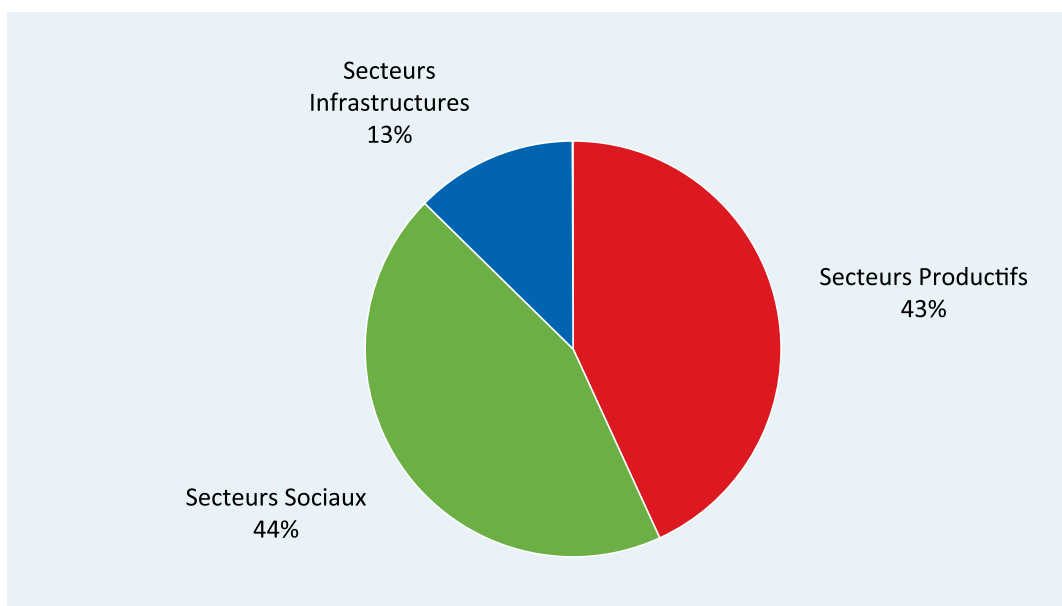
Ce sont les **secteurs sociaux** qui avec **82%** du total ont enregistré le plus de dommages, suivis par les **infrastructures** avec **10%**.



Secteur Productif : le secteur productif qui comprend l'agriculture, le commerce, l'industrie et les services financiers, et le tourisme enregistre **213,210,570 de \$US en dommages et pertes** (soit 13% du total des effets du séisme); les **besoins** de relèvement sont estimés à **197,259,243 de \$US** (soit 10% du total des besoins).

| Sous-Secteurs | Dommages en \$US | | | Pertes en \$US | | | Total des Effets en \$US | | | Besoins en \$US |
|---|------------------|-------------------|-------------------|----------------|--------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | Publics | Privés | Total | Publiques | Privées | Total | Publics | Privés | Total | Total |
| Agriculture | 4,405,296 | 20,079,205 | 24,484,501 | - | 19,175,585 | 19,175,585 | 4,405,296 | 39,254,790 | 43,660,085 | 41,096,243 |
| Commerce, Industrie & Services Financiers | 905,255 | 20,404,772 | 21,310,027 | - | 126,861,546 | 126,861,546 | 905,255 | 147,266,318 | 148,171,574 | 104,413,000 |
| Tourisme | - | 6,182,055 | 6,182,055 | - | 15,196,856 | 15,196,856 | - | 21,378,911 | 21,378,911 | 51,750,000 |
| Total Secteur Productif | 5,310,551 | 46,666,032 | 51,976,583 | - | 161,233,987 | 161,233,987 | 5,310,551 | 207,900,019 | 213,210,570 | 197,259,243 |

Les secteurs sociaux et les **secteurs productifs** enregistrent les pertes les plus importantes soit 44% et 43% respectivement.



Secteur des Infrastructures : les infrastructures enregistrent **176,362,986 de \$US en dommages et pertes** (soit 11% du total des effets du séisme) ; les besoins de relèvement sont estimés à **172,130,279 de \$US** (soit 9% du total des besoins).

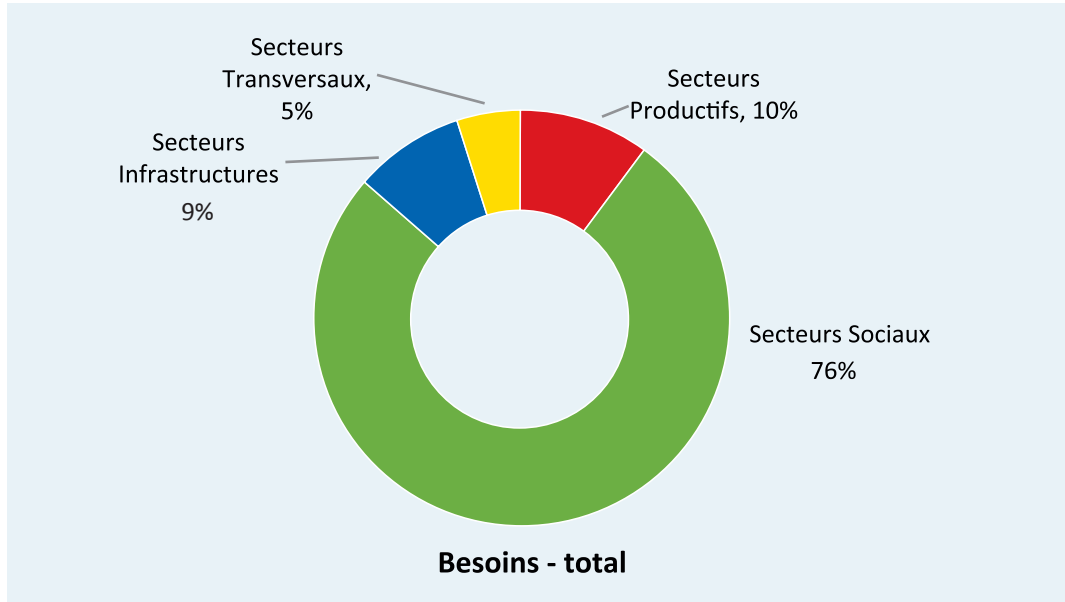
| Sous-secteurs | Dommages en \$US | | | Pertes en \$US | | | Total des Effets en \$US | | | Besoins en \$US |
|------------------------------|--------------------|------------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| | Publics | Privés | Total | Publiques | Privées | Total | Publics | Privés | Total | Total |
| Transport | 118,064,000 | - | 118,064,000 | 17,700,000 | 16,020,000 | 33,720,000 | 135,764,000 | 16,020,000 | 151,784,000 | 142,020,000 |
| Eau & Assainissement | 2,785,000 | 3,870,000 | 6,655,000 | 81,000,000 | 30,000,000 | 111,000,000 | 2,866,000 | 3,390,000 | 6,766,000 | 10,926,000 |
| Énergie | 4,608,700 | 400 | 4,609,100 | 12,844,526 | 359,360 | 13,203,886 | 17,453,226 | 359,760 | 17,812,986 | 19,184,279 |
| Total Infrastructures | 125,457,700 | 3,870,400 | 129,328,100 | 30,625,526 | 16,409,360 | 47,034,886 | 156,083,226 | 20,279,760 | 176,362,986 | 172,130,279 |

Secteurs Transversaux : les secteurs transversaux enregistrent **43,199,848 de \$US en dommages et pertes** (soit 3% du total des effets du séisme); les besoins de relèvement sont estimés à de **\$US 93,794,911** (soit 6% du total des besoins).

| Sous-secteurs | Dommages en \$US | | | Pertes en \$US | | | Total des Effets en \$US | | | Besoins en \$US |
|------------------------------------|-------------------|----------|-------------------|----------------|----------|----------------|--------------------------|----------|-------------------|-------------------|
| | Publics | Privés | Total | Publiques | Privées | Total | Publics | Privés | Total | Total |
| Gestion Risques Désastre (GRD) | 205,997 | - | 205,997 | 218,851 | - | 218,851 | 424,848 | - | 424,848 | 11,795,651 |
| Environnement | 42,775,000 | - | 42,775,000 | - | - | - | 42,775,000 | - | 42,775,000 | 81,999,260 |
| Total Secteurs Transversaux | 42,980,997 | - | 42,980,997 | 218,851 | - | 218,851 | 43,199,848 | - | 43,199,848 | 93,794,911 |

LES SECTEURS AYANT ENREGISTRÉS LES BESOINS DE RELÈVEMENT LES PLUS IMPORTANTS

Les **besoins totaux** de relèvement s'élevaient à **1,978,063,102 de \$US**, dont **76%** sont attribués aux **secteurs sociaux**, suivis par les **secteurs productifs** avec **10%** et le **secteur infrastructure** avec **9%**.





2. LE SÉISME DU 14 AOÛT 2021 : BILAN HUMAIN, RÉPONSE IMMÉDIATE ET ANALYSE DU CONTEXTE

2.1. Le Séisme du 14 Août 2021 dans la Péninsule Sud

Le 14 août 2021 à 8h29 du matin, un tremblement de terre de 7.2 sur l'échelle de Richter a frappé la Péninsule

Sud d'Haïti comprenant les départements du Sud, de la Grand' Anse et des Nippes ; son épicentre est situé à Petit

-Trou des Nippes à quelques 125 Km à l'ouest de la capitale de Port-au-Prince.¹



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.
Creation date: 15 Aug 2021 Sources: CNIGS Feedback: ocha.haiti.im@gmail.com | www.unocha.org www.reliefweb.int | www.reliefweb.int

1 Selon certaines sources, l'épicentre se trouve plus précisément à 12Km au nord-est de Saint-Louis du Sud dans le massif de la Hotte

Tout comme le tremblement de terre de janvier 2020, l’hypocentre du séisme est proche de la surface terrestre (10 ou 20 Km de profondeur selon les sources), et indique une faille de poussée oblique le long de la faille Enriquillo-Plantain Garden, qui traverse le pays depuis Tiburon.²

³ D’après les résultats

préliminaires, le séisme s’est passé en deux temps : un premier segment s’est rompu entre les communes d’Asile et de Baradès en relâchant l’essentiel de l’énergie ; la rupture s’est ensuite propagée vers l’ouest dans la zone du Pic Macaya - Maniche – Camp Perrin en devenant plus superficielle.

La population exposée à l’intensité des secousses est estimée à 971,198 personnes soit 59% de la population totale de la Péninsule Sud, selon la répartition départementale suivante ⁴ :

| Départements de la Péninsule Sud | Nombre de personnes exposées à l’intensité la plus forte des secousses (MMI VII + MMI VIII) | Pourcentage de la population totale du Département |
|---|--|--|
| Département du Sud | 463,384 | 57% |
| Département de la Grand’ Anse | 44,430 | 9% |
| Département des Nippes | 463,384 | 90% |
| Total des personnes exposées à la plus forte intensité des secousses (MMI VII + MMI VIII) | 971,198 | |

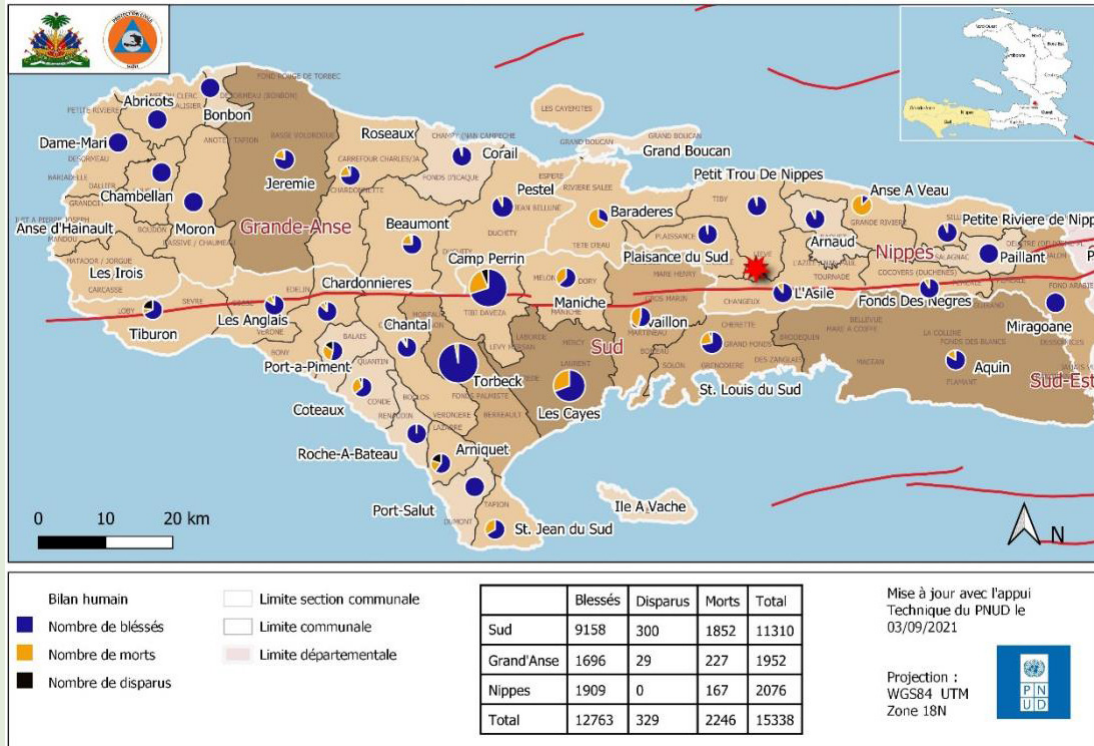
2.2 Le Bilan Humain Direct et Indirect du Séisme

Le bilan humain direct du séisme -visualisé ci-dessous- s’élève dans les trois départements de la Péninsule Sud à 329 personnes disparues⁴. à 2,246 personnes décédées ; 12,763 personnes blessées, et

² United States Geological Survey SGS, www.USGS.gov

³ UNOCHA Haïti, “Flash Appeal Haïti Août 2021 »

⁴ MICT/SNGRD/Centre des Opérations d’Urgence National, “Tremblement de Terre – Samedi 14 août 2021 - Péninsule Sud-Rapport d’étape, 4 septembre 2021”



Le bilan humain direct et indirect du séisme s'élève à un total de 666,561 personnes réparties selon les trois départements de la Péninsule Sud comme suit :⁵⁶⁷

| Bilan Humain Direct et Indirect du Séisme | Département du Sud | Département de la Grand' Anse | Département des Nippes | Total |
|--|--------------------|-------------------------------|------------------------|---------|
| Bilan humain direct ⁶ | 11,310 | 1,952 | 2,076 | 15,338 |
| Nombre de personnes décédées | 1,852 | 227 | 167 | 2,246 |
| Nombre de personnes blessées | 9,158 | 1,696 | 1,909 | 12,763 |
| Nombre de personnes disparues | 300 | 29 | 0 | 329 |
| Bilan humain indirect | 347,413 | 161,766 | 142,044 | 651,223 |
| Nombre de personnes autrement affectées ⁷ | 369,000 | 173,000 | 148,000 | 690,000 |
| Nombre de personnes déplacées ⁸ (déduites du nombre de personnes autrement affectées) | 21,587 | 11,234 | 5,956 | 38,777 |

5 MICT/SNGRD/Centre des Opérations d'Urgence National, "Tremblement de Terre – Samedi 14 août 2021 - Péninsule Sud-Rapport d'étape, 4 septembre 2021"

6 MICT/ Secrétariat technique SNGRD/COUN, 4 septembre 2021, idem

7 UNOCHA Haïti, Rapport de situation n°6, 23 septembre 2021

Quelques heures après le choc, les calculs de mouvements du sol⁸ ont montré que la secousse a été violente dans une région s'étendant de la commune des Cayes à celle de l'Asile, et sur toute la largeur de la Péninsule Sud. Il est donc devenu rapidement clair que les dégâts seraient *importants à très importants* pour les bâtiments et les infrastructures mal construits. Plus de 900 répliques ont été enregistrées par la suite, dont 400 de magnitude supérieure à 3, c'est-à-dire potentiellement ressenties et capables de causer des dégâts aux bâtiments et de provoquer des mouvements de terrain. Des constructions, fragilisées par le séisme se sont d'ailleurs effondrées après une réplique de magnitude 4.85, enregistrée le mercredi 18 août à la mi-

journée⁹.

La très grande vulnérabilité de la Péninsule Sud à tous les aléas naturels n'est plus à démontrer, et si les trois départements ont été touchés, ils ne l'ont pas été de la même manière. Ce sont les parties montagneuses des communes ou des communes totalement situées en montagne (par exemple : Corail, Pestel, Camp-Perrin, Arnaud, Asile, Maniche ou Torbeck) qui ont connu les dégâts les plus importants en termes de destructions et de glissements de terrain, ce dont il a fallu tenir compte dans l'organisation des secours¹⁰.

Une première évaluation rapide du séisme a estimé à plus de 83,000 les logements *faiblement ou fortement endommagés*, et à près de 54,000 les logements

complètement détruits (voir visualisation ci-dessous) ; le pourcentage de maisons détruites dans les milieux ruraux est en moyenne 5 à 7 fois plus élevé que dans les centres urbains. Néanmoins, si le séisme a engendré la destruction ou l'endommagement de maisons aussi bien en ville qu'à la campagne, l'effondrement des constructions urbaines, en majorité en agglomérés de béton, a entraîné plus de pertes en vie humaine que dans le cas des habitations rurales en bois et matériaux légers¹¹. Une évaluation rapide des dégâts post-désastre a estimé le 27 août 2021 que les dommages économiques de l'événement s'élèvent à 1,12 milliard \$US, soit l'équivalent de 7,8% du PIB d'Haïti en 2019¹².

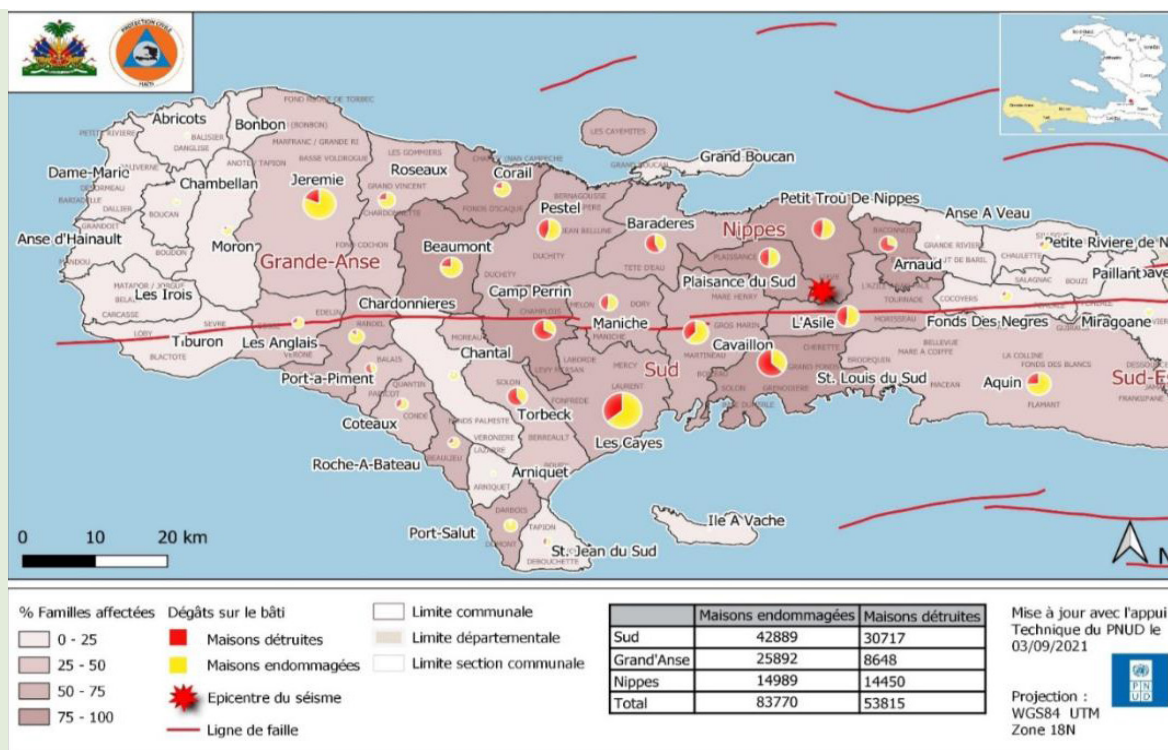
8 Les mouvements du sol ont été calculés par L'Institut d'études géologiques du gouvernement des États-Unis qui a utilisé la station accélérométrique de Saint-Louis du Sud

9 MICT/ Secrétariat technique SNGRD/COUN, « Tremblement de terre, Samedi 14 août 2021 – Péninsule Sud », Rapport d'étape du centre d'opérations d'urgence nationale, 4 septembre 2021

10 MPCE/Primature/Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), « Rapport d'évaluation rapide 15-17 août 2021 »

11 MICT/ Secrétariat technique SNGRD/COUN, « Tremblement de terre, Samedi 14 août 2021 – Péninsule Sud », Rapport d'étape du centre d'opérations d'urgence nationale, 4 septembre 2021

12 Évaluation rapide menée selon la méthodologie GRADE 13 https://www.gfdrr.org/sites/default/files/publication/DRAS_web_04172018.pdf pour les détails de la méthodologie.



2.3 La Réponse Immédiate au Séisme

Le 14 août 2021, le Premier Ministre a déclaré l'état d'urgence national pour une période d'un mois¹³, et l'activation du Système National de Gestion des Risques de Désastre Naturel (SNGRD) : le Centre d'Opérations d'Urgence National (COUN) et les Centres d'Opérations d'Urgence Départementaux

(COUD) ont été activé le même jour¹⁴. Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) a rappelé -dès le 14 août 2021- à tous les partenaires nationaux et internationaux l'autorité de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) pour coordonner et guider la réponse immédiate au séisme en précisant les principales priorités à traiter qui sont les suivantes (i) les besoins

immédiats (ii) les produits de première nécessité (iii) l'appui psychosocial, et (iv) la prise en charge des personnes déplacées. À cet égard et sur la base des leçons apprises par le passé, le MPCE a demandé aux organisations de ne pas installer des camps pour les personnes déplacées mais de leur fournir les moyens de rester à proximité de leurs résidences¹⁵.

Les opérations de recherche

¹³ L'état d'urgence national a été prolongé par la suite et permet

¹⁴ En appui aux COUD, le Premier Ministre a confié la mission de superviser le déroulement des opérations de secours au Ministre de la Condition Féminine et Droits de Femmes pour le département du Sud, au Ministre de l'Environnement pour le département de la Grand' Anse, et au Ministre du Tourisme pour la département des Nippes.

¹⁵ MPCE, Communiqué n°307-3217, 14 août 2021

et sauvetage des victimes ont commencé le jour même du séisme, le 14 août 2021, et ont officiellement pris fin le vendredi 3 septembre 2021 dans les trois départements affectés. L'action de la DGPC, qui représente le fer de lance de la coordination de la réponse immédiate d'urgence, a été particulièrement efficace en collaboration avec les organisations non gouvernementales, les agences des Nations Unies, les donateurs, les organisations de la société civile et le secteur privé¹⁶. Du 14 août au 3 septembre, plusieurs équipes de sauvetage ont travaillé sur le terrain pour extraire les survivants des décombres et les personnes coincées dans les montagnes du massif de la Hotte à la suite des mouvements et éboulements de terrain. Au niveau national,

124 sauveteurs -dont 27 femmes-, trois groupes de pompiers du département du Nord, des sapeurs-pompiers de la Police Nationale d'Haïti (en provenance de Jacmel), des pompiers volontaires du département de l'Ouest (Carrefour et Gressier), et des brigadier(ère)s volontaires de la protection civile des départements du Sud et des Nippes ont été mobilisés pour sauver des vies et atténuer les souffrances de la population sinistrée. Ils ont été rejoints sur place par des groupes de sauveteurs et pompiers spécialisés en provenance du Brésil, du Chili, de Colombie, des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne, du Mexique, et de la République dominicaine. Des équipements lourds du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) ont

également été déployés pour libérer l'accès à différents points du réseau routier¹⁷.

La DGPC a immédiatement été appuyée par les pays amis d'Haïti¹⁸ et la communauté internationale¹⁹ qui ont mobilisé des moyens techniques, logistiques et financiers très importants pour sauver des vies, appuyer les opérations de déblaiement des ruines et des routes, la fourniture et l'acheminement de l'aide d'urgence immédiate (avions, hélicoptères, bateaux, équipes médicales d'urgence, matériels multisectoriels de première nécessité, équipes informatiques) : un montant total de 86,9 millions \$US a été mobilisé à cet effet au 31 août 2021.

2.4 L'Analyse du Contexte

Au-delà du bilan humain, le séisme a touché directement ou indirectement une

¹⁶ Le secteur privé représenté au sein de l'Alliance pour la Gestion des Risques et la Continuité des Activités (AGERCA), a mobilisé de l'aide au niveau du secteur privé et de la société civile qu'elle a coordonné avec la DGPC. La population civile n'a pas hésité à prêter main forte immédiatement après le séisme, et cette solidarité au sein de la population s'est manifestée tant au niveau national qu'au niveau de la Diaspora.

¹⁷ MICT/ Secrétariat technique SNGRD/COUN, « Tremblement de terre, Samedi 14 août 2021 – Péninsule Sud », Rapport d'étape du centre d'opérations d'urgence national, 4 septembre 2021

¹⁸ Allemagne, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, France, Espagne, États-Unis, Grande Bretagne, Mexique, Pays-Bas, République dominicaine, Suisse, et Union Européenne

¹⁹ Central Emergency fund (CERF - UNOCHA et Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility -Segregated Portfolio Company (CCRIF-SPC)

population estimée à 690,000 de personnes²⁰ représentant 45% de la population totale des trois départements de la Péninsule Sud²¹. Contrairement au tremblement de terre de 2010 -qui a principalement affecté les zones urbaines du département de l'Ouest- la très grande majorité de la population de la Péninsule Sud (77%) vit dans des zones rurales, dont 52.6% d'hommes et 47.4% de femmes²² ; les communautés y peinent encore à se relever , cinq ans après, de l'impact et des effets de l'ouragan Matthew de 2016 qui a frappé, en très grande partie, les mêmes zones géographiques. Par ailleurs, le séisme est survenu en pleine saison cyclonique, et seulement quelques jours après la catastrophe, la Péninsule Sud et le département du Sud-est étaient frappés les 17 et 18 août 2021 par la dépression tropicale Grace.

Avant même le séisme du 14 août 2021, les trois départements de la Péninsule Sud du pays -considérés comme étant particulièrement vulnérables aux désastres naturels (ouragans, inondations, glissements de terrain, sécheresses et séismes)- présentaient des indices de vulnérabilités environnementale et socioéconomique très sévères qui ont certainement favorisé l'ampleur des dégâts actuels. Du point de vue environnemental, et cinq ans après le cyclone Matthew de catégorie 4 , le séisme et la dépression tropicale Grace confirment que la Péninsule Sud représente un ensemble territorial devant faire face à des crises majeures à répétition avec des dégâts et des conséquences d'une ampleur de très grande gravité. La Péninsule Sud -très riche en biodiversité- comprend huit aires protégées de

196,257 ha, et constitue un réserve de biosphère ; le Parc national de Macaya revêt une importance significative ayant été classée comme « Key Biodiversity Area » dans la région des Caraïbes, en raison de son caractère irremplaçable. Toutefois, la Péninsule Sud subit de nombreuses contraintes telles que : la fragilisation des écosystèmes en raison de la déforestation et de l'érosion ; une dégradation des bassins-versants généralisée avec l'intensification des phénomènes d'érosion diffuse, linéaire et de masse ; la sédimentation des zones côtières ; une extrême vulnérabilité aux changements climatiques ; des pratiques agricoles et une gestion des sols éphémères ; une gestion des déchets qui n'est pas maîtrisée ; et une grande faiblesse de la gouvernance environnementale, notamment par une faible mise en œuvre des

20 MICT/ Secrétariat technique SNGRD/COUN, 4 septembre 2021, idem

21 IHSI, 2015

22 IHSI, Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, « Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS VI), 2016-17 »

réglementations. Du point de vue socioéconomique, la situation des trois

départements de la Péninsule Sud était déjà également préoccupante avant le

séisme, telle qu'illustrée par les principaux indicateurs suivants²⁴:

| Principaux Indicateurs Socioéconomiques | Département du Sud | Département de la Grand' Anse | Département des Nippes |
|--|--------------------|-------------------------------|------------------------|
| Population | 774,976 | 468,301 | 342,525 |
| Pourcentage de la population se situant dans le quintile le plus bas du bien-être économique | 25.8% | 42.6% | 22.4% |
| Pourcentage de la population ayant un point de lavage à proximité | 11.1% | 7.6% | 12.2% |
| Taux de fréquentation scolaire dans le primaire | 79.9% | 83.8% | 81.4% |
| Pourcentage des femmes n'ayant aucun niveau d'instruction | 12.3% | 13.6% | 11.8% |
| Pourcentage des hommes n'ayant aucun niveau d'instruction | 8.2% | 11.2% | 7.8% |
| Pourcentage des femmes qui accouchent dans un établissement de santé | 36% | 27% | 43% |
| Pourcentage des enfants de moins de 5 ans qui présentent un retard de croissance | 22% | 22% | 17% |
| Pourcentage des enfants de 6 à 59 mois atteint d'anémie | 70% | 68% | 67% |
| Indice d'inégalité | 0.40 | 0.47 | 0.38 |

Également, le séisme est survenu dans un contexte général de crise chargé d'inquiétudes et d'incertitudes dans ses aspects institutionnels et de développement humain. Haïti a connu une situation économique et sociale très préoccupante lors du 'Peyi Lok' en 2018-2019,

aggravée par l'émergence de la pandémie COVID-19 en mars 2020. Le taux de croissance du PIB a connu pour la première fois depuis 10 ans une contraction en 2019 à -1.7% suivie en 2020 par une contraction de -3%²⁵. À la suite de l'assassinat du Président de la République en sa résidence le 7 juillet

2021, le pouvoir exécutif est exercé par le Conseil des Ministres qui, sous la direction du Premier Ministre, s'est donné pour objectifs de (i) maîtriser l'insécurité (ii) relancer l'économie, et (iii) organiser dans les meilleurs délais les élections générales qui auraient dû se tenir en octobre 2019.

²³ MSPP/IHE - EMMUS VI (2016-2017)

²⁴ MPCE/MEF, « PREPOC 2020 – 2023, Projet de rapport », 27 septembre 2020

Encadré - Profil de Développement Humain de la République d’Haïti²⁶. L’indice de développement humain d’Haïti classe le pays en 170^{ème} position sur 188 pays et territoires en 2020. Haïti stagne depuis les 30 dernières années parmi les pays qui -au niveau mondial- connaissent un niveau de développement *faible* malgré toutes ses potentialités. Reconnu comme étant le pays le plus inégalitaire de la Région Amérique Latine et Caraïbes (RALC) , son indice de développement humain ajusté aux inégalités moyen est de 40% en 2020, alors que celui de la RALC est de 21.5%, désagrégé comme suit :

| Indice Développement Humain ajusté aux Inégalités 2020 | Inégalité d’Espérance de Vie | Inégalité d’Éducation | Inégalité de Revenus |
|--|------------------------------|-----------------------|----------------------|
| Haïti | 32.2% | 37.3% | 50.4% |
| RALC | 11.6% | 18.0% | 34.9% |

Également en 2020, Haïti est classé 152^{ème} sur 162 pays analysés selon l’indice d’égalité du genre. La situation des femmes en Haïti reste donc très fragile: 26,9% des femmes adultes ont terminé leurs études secondaires, contre 40% des hommes ; pour 100,000 naissances vivantes, 480 femmes meurent de causes liées à la grossesse, et le taux de fécondité des adolescentes est de 51.7 naissances pour 1,000 femmes âgées de 15 à 19 ans. D’autre part, le taux d’activité économique des femmes est de 61.9 %, contre 72.8 % pour les hommes, et ce particulièrement dans le secteur informel qui représente 60% de l’activité économique du pays. Source : http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/HTI.pdf

Enfin, le séisme a frappé les trois départements de la Péninsule Sud dans un contexte de recrudescence généralisée de l’insécurité dans le pays depuis 2018 . Plus particulièrement -et après une courte pause par suite du séisme- l’insécurité

a ressurgi dès la première semaine de septembre 2021 -notamment mais pas exclusivement- par l’activité des groupes armés qui ont recommencé à bloquer la sortie sud de la capitale entravant de manière significative l’acheminement

par la route de l’aide humanitaire et de relèvement vers les zones sinistrées. Des moyens logistiques alternatifs très coûteux ont été mobilisés, notamment par voie aérienne ou navale.

²⁵ http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/HTI.pdf



3. ÉVALUATION DES EFFETS SECTORIELS DU SÉISME : DOMMAGES, PERTES ET BESOINS

3.1 Les Secteurs Productifs

L'AGRICULTURE

L'agriculture, qui comprend les sous-secteurs des cultures, de l'élevage et de la pêche, représente une part importante de l'économie en Haïti, contribuant pour 19,8% de son PIB²⁶. Elle fournit un emploi à 50% de la population, 66% en milieu rural, dont 25% de femmes .

Près de 20% de la production annuelle de maïs et de haricots du pays ont été produits en 2019 dans la Péninsule Sud. Le département de la Grand Anse est le principal producteur d'igname du pays et le département du Sud possède des vignobles

(Charbonnière). Les trois départements de la Péninsule concentrent 18% de l'ensemble du cheptel Haïtien. En ce qui concerne la pêche, la Péninsule Sud concentre le plus grand nombre de pêcheurs, avec 16,6% dans le département du Sud, 20,5% dans celui de la Grand' Anse, et 6% dans le département des Nippes.

Les départements affectées par le séisme et le cyclone Grâce étaient déjà en situation d'insécurité alimentaire²⁷, situation exacerbée par une mauvaise campagne agricole due à des précipitations inférieures à la normale enregistrées entre avril et mai 2021.

Les Effets du Séisme sur le Secteur de l'Agriculture : Dommages, Pertes et Besoins

Les Effets du Séisme : ils s'élèvent pour le secteur de l'agriculture (culture, élevage et pêche) à 43,66 millions²⁸ de \$US , répartis en 24,5 millions de \$US en dommages, et 19,1 millions de \$US en pertes.

Les Dommages : les dommages les plus importants se trouvent dans le sous-secteur des cultures, avec des dommages sérieux sur les terres agricoles perdues à la suite des nombreux glissements de terrains et éboulements (13,9 millions de \$US) et sur les infrastructures hydro-

26 Banque Mondiale, 2020, Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE. Consulté sur <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/nv.agr.totl.zs?locations=HT>
CIRAD, 2016, Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement

27 Se référer à la section impact humain pour les informations concernant la sécurité alimentaire.

28 A noter que les conditions d'accès difficiles sur le terrain ont limité l'évaluation de l'ensemble des dégâts qui se sont produits dans la Péninsule Sud

agricoles, principalement dans le département du Sud (2,4 millions de \$US). Le sous-secteur de l'élevage, notamment avec la disparition d'animaux et les destructions d'infrastructures (poulaillers, porcheries) et pâturages, a subi un montant total de dommage de 4,9 millions de \$US. Dans le sous-secteur de la pêche, les dommages consistent principalement en la destruction ou l'ensevelissement des outils de pêche (0,55 million de \$US)²⁹.

Les Pertes : elles ont été estimées à 19,2 millions de \$US. Les pertes sont particulièrement importantes au niveau du sous-secteur culture (16,9 millions de

\$US) principalement sur les cultures irriguées du Sud car, étant donné la destruction des structures d'irrigation, les campagnes agricoles d'automne et d'hiver sont également compromises. Des diminutions de revenu ont également été estimées dans le secteur de l'élevage, en raison de la disparition de vaches laitières et de poules pondeuses (1,7 million de \$US). La perte d'outils de pêche a entraîné une diminution des revenus des pêcheurs estimé à 0,5 million de \$US.

La Sécurité Alimentaire

Immédiatement après le séisme, le nombre de personnes en situation

d'insécurité alimentaire a fortement augmenté³⁰. Les pertes de cultures, de têtes de bétails et d'outils de pêche ainsi que les difficultés de transports (routes bloquées, dommages sur les infrastructures des marchés) ont entraîné une augmentation des prix des denrées alimentaires. Dans certaines zones du Sud, certains produits agricoles affichaient une hausse allant jusqu'à 25% sur les marchés locaux.

Les Besoins de Relèvement:

l'évaluation préliminaire identifie des besoins de réparation et de reconstruction pour le secteur de l'agriculture à un montant total de 41 millions de \$US.

Synthèse des Coûts du Séisme pour le Secteur de l'Agriculture

| Départements | Dommages HTG | | Pertes HTG | | Total Dommages et Pertes | | Besoins de Relèvement | |
|--------------|--------------------|----------------------|------------|----------------------|--------------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|
| | Public | Privé | Public | Privé | HTG | \$US | HTG | \$US |
| Sud | 304,236,962 | 1,005,580,311 | - | 1,592,661,188 | 2,902,478,461 | 29,833,910 | 2,732,036,787 | 28,081,979 |
| Grand' Anse | 55,045,000 | 759,490,905 | - | 196,310,625 | 1,010,846,530 | 10,390,260 | 951,486,787 | 9,780,114 |
| Nippes | 69,300,000 | 188,392,465 | - | 75,580,563 | 334,273,028 | 3,435,916 | 314,643,578 | 3,234,149 |
| Total | 428,581,962 | 1,953,463,682 | - | 1,865,552,375 | 4,247,598,019 | 43,660,085 | 3,998,167,153 | 41,096,243 |

²⁹ ESM : Etablissements de Signalisation Maritime

³⁰ Se référer à la section sur l'impact humain concernant la sécurité alimentaire

Synthèse des Besoins en Sécurité Alimentaire

| Départements | Nombre de Personnes Affectées | | Nombre de Personnes Ciblées par l'Aide Alimentaire d'Urgence | Besoins Aide Alimentaire d'Urgence (3 mois) en \$US ³² | Nombre de Personnes Ciblées pour le Relèvement (18 mois) en \$US ³³ | Budget Aide Alimentaire Relèvement (18 mois) en \$US ³⁴ |
|--------------|-------------------------------|-----------------|--|---|--|--|
| | Avant le Séisme | Après le Séisme | | | | |
| Sud | 232,000 | 369,000 | 237,852 | 17,080,500 | 130,405 | 25,820,190 |
| Grand' Anse | 190,000 | 230,000 | 127,506 | 7,435,500 | 80,453 | 15,949,296 |
| Nippes | 115,500 | 155,000 | 102,189 | 2,516,700 | 64,514 | 12,773,772 |
| Total | 536,500 | 754,000 | 467,547 | 27,032,700 | 275,372 | 54,543,258 |

La Stratégie de Relèvement

La stratégie de relèvement du secteur de l'agriculture se veut réaliste, avec un ciblage sur les priorités de relèvement directement en lien avec le séisme et la tempête Grâce, basée sur l'existant et l'expérience retenue des catastrophes précédentes (séisme 2010, Matthew 2016). La stratégie va aussi considérer l'influence du changement climatique et intégrer des mesures d'adaptation au besoin. La stratégie est ventilée sur le court, moyen et long termes et selon des axes prioritaires comme suit :

Stratégie à court terme (0 à 1 an) :

- Restauration des infrastructures hydro-agricoles et des terres agricoles afin d'assurer la reprise des productions agricoles.
- Appui en semences diversifiées et de bonne qualité, outils agricoles et renforcement des capacités des communautés affectées sur les bonnes pratiques agricoles et environnementales et la nutrition en appui aux agriculteurs pour la campagne agricole d'hiver (Octobre) et de printemps

(Mars).

- Appui au restockage pour le secteur de l'élevage en fournissant aux agriculteurs un appui à la reconstitution et au renforcement de leur cheptel, crédit à des conditions et modalités de remboursement particulières pour conduire des activités de petit commerce, centré particulièrement sur les femmes et les jeunes. Le petit élevage (volailles et caprins) est une source de revenus facilement mobilisable en soutien à la sécurité alimentaire des ménages.

31 Les besoins d'urgence sont calculés sur une base unitaire de 100 \$US par ménage en cash ou en vivres sur une période de 3 mois

32 Le nombre de personnes ciblées est calculé sur la base de 50% de la cible sectorielle augmentée de 30% des personnes vivant en situation d'IPC 3 et d'IPC 4

33 Les besoins en relèvement sont calculés sur une base unitaire de 55\$US par ménage en cash ou en vivres sur une période de 18 mois

- Appui à la reconstitution des outils de pêche et appui technique pour le rétablissement du secteur et la protection des moyens d'existence des pêcheurs dont le matériel a été détruit par le séisme.

Stratégie à moyen terme (1 à 2 ans) :

- Réhabilitation et reconstruction des infrastructures avec la nécessité de reconstruire en mieux afin de réduire les risques et les vulnérabilités aux événements futurs.
- Appui à la réhabilitation d'actifs communautaires, structures de transformation et de stockage, pistes agricoles, bassins versants avec une démarche participative.

Stratégie à long terme (2 à 4 ans) :

- Appui au développement de la résilience, à la restauration et à la relance du secteur de l'agriculture au travers de projets de réaménagement

des bassins versant (correction ravine, protection des sols), support à la diversification du secteur avec une approche agro-écologique et environnementale, actions visant la prévention et préparation aux désastres, tel que support à l'épargne communautaire et micro-assurances agricoles pour l'appui des filières de valeurs et les investissements agricoles, diversification des production avec renforcement de l'agroforesterie (fruitiers, cacao, café, bois d'œuvre), en particulier dans les zones difficilement accessibles. Support au développement et à l'utilisation de poêles améliorés, efficaces en termes d'énergie.

LE COMMERCE, L'INDUSTRIE ET LES SECTEURS FINANCIERS

Les entreprises haïtiennes sont relativement jeunes, ont une faible productivité et sont susceptibles de rester petites en termes de

nombre d'employés en raison de capacités managériales et techniques assez faibles qui limitent leur accès aux marchés, en plus du manque d'accès à l'énergie, à l'eau et au financement. Le secteur financier est dominé par quelques banques dont le portefeuille est centré sur le commerce de gros et de détail, avec un faible soutien au secteur agricole ou aux petites et moyennes entreprises. Les petites et moyennes entreprises formelles sont généralement desservies par des institutions de microfinance alors que les coopératives financières fournissent des services aux entreprises semi-formelles ou informelles. Les agents financiers acheminant les transferts nationaux et internationaux (via portefeuille électronique ou maison de transfert) sont soumis à des pratiques non concurrentielles qui entravent le développement des services financiers électroniques.

Les secteurs prioritaires dans les trois départements touchés par le séisme sont : (i) l'industrie : vétiver,

miel, et activités artisanales (menuiserie, soudure, boulangerie, couture, agrobusiness à petite échelle) ; (ii) les services de commerce ; et (iii) les services financiers. L'évaluation des dommages et des pertes s'est concentrée sur ces secteurs clés.

Les Effets du Séisme sur le Secteur du Commerce, Industrie et Services Financiers : Dommages, Pertes et Besoins

Les Effets du Séisme : pour le commerce et l'industrie, les effets du séisme sont estimés à 14,4 milliards de HTG (148 millions \$US) répartis en 2,1 milliards de HTG (soit 21,3 millions \$US) en dommages, et en 12 milliards de HTG (127 millions \$US) en pertes. Compte tenu de leur importante contribution à l'économie haïtienne, les effets du séisme sur les secteurs du commerce, de l'industrie et de la finance auront un impact important, étant donné que ces secteurs représentent environ 48% du PIB national et plus

de 50% de l'emploi des Haïtiens. L'interruption des activités des entreprises affecte les moyens de subsistance des intervenants de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, en particulier ceux du secteur agricole. À la suite du tremblement de terre, l'accès aux marchés pour les biens et les services est difficile, d'autant plus que l'accès à Port au Prince était déjà sérieusement compromis.

Les Dommages et les Pertes du Commerce et de l'Industrie : Les dommages pour les entreprises de transformation de vétiver, parmi les principaux biens d'exportation, sont de l'ordre de 437 millions de HTG (4,5 millions \$US), et des pertes à hauteur de 729 millions de HTG (7,5 millions \$US). Les coûts de démolition et d'enlèvement des débris pour les secteurs commerce et industrie devraient être supportés par le secteur public (environ 88 millions de HTG, soit 0,905 million de \$US), tandis que le secteur privé devra supporter le

poids des changements dans les flux économiques (environ 10,7 milliards de HTG, soit 109,6 millions de \$US). La plupart de ces pertes sont concentrées dans le département Sud, qui était le plus grand pôle économique des trois départements touchés.

Les dommages et les pertes sont les plus élevés dans le secteur informel et auprès des entreprises détenues par des femmes, ce qui indique que la stratégie de relance devrait inclure des actions adaptées aux besoins de ces entreprises. Les dommages et pertes subis par le secteur informel ont été estimés à 8 milliards de HTG (82,3 millions de \$US) contre 4,8 milliards de HTG (49,5 millions de \$US) dans le secteur formel.

Les Dommages et Pertes du Secteur Financier : les principales institutions financières opérant dans les départements touchés par le séisme pourraient avoir subi une perte comprise entre 900 millions de HTG et 1 milliard 600 millions de HTG (9 à 16 millions

\$US). Les institutions financières sont en train d'évaluer les pertes client par client. Pour les banques commerciales localisées dans les zones affectées de la Péninsule Sud, 2% de leurs portefeuilles de crédit (environ 2,5 milliards de HTG) se trouve exposé à des pertes. Les institutions de microfinance et les coopératives financières sont proportionnellement plus touchées, puisque 10% à 19% de leurs portefeuilles de crédit a été potentiellement affecté. En outre, l'accès réduit au financement dans les départements touchés par le

séisme affectera non seulement les entreprises, mais aussi les ménages qui pourraient compter sur le secteur financier pour gérer les urgences.

Les Besoins de Relèvement : les besoins en relèvement et reconstruction du secteur sont estimés à 10,1 milliards de HTG (soit 104,4 millions de \$US). Ils visent à (i) redynamiser les entreprises dans la Péninsule Sud (y compris via l'amélioration du climat des affaires et le développement des chaînes de valeur) (ii) renforcer la capacité d'intervention des institutions publiques, et (iii) favoriser la

réhabilitation et la nouvelle construction de bâtiments. Il y a un besoin urgent de permettre aux entreprises de relancer leurs activités économiques afin de maintenir, créer ou limiter la destruction d'emplois. Ces initiatives doivent être adaptées au profil de l'entreprise (secteur d'activité, taille, formalité), tenir compte des défis techniques (par exemple, capacités managériales, accès à l'énergie, aux marchés et à la finance), et des comportements (appui psychologique, confiance en soi, etc.) auxquels font face les entrepreneurs.

Synthèse des Coûts du Séisme pour le Secteur du Commerce, de l'Industrie, et des Services Financiers

| Dommages | | Pertes | | Total Dommages et Pertes | | Besoins de Relèvement | |
|---------------|------------|----------------|-------------|--------------------------|-------------|-----------------------|-------------|
| HTG | \$US | HTG | \$US | HTG | \$US | HTG | \$US |
| 2,073,207,815 | 21,310,027 | 12,342,093,412 | 126,861,546 | 14,415,301,227 | 148,171,574 | 10,158,121,503 | 104,413,000 |

La Stratégie de Relèvement

A court terme, l'instauration d'un cadre référentiel d'intervention en partenariat avec le secteur privé et les partenaires techniques et financiers constitue une priorité. Ce cadre inclura des propositions

autour de quatre axes : (i) programmes de services de développement des entreprises, de subventions aux entrepreneurs avec potentiel de croissance ainsi que de transferts de revenus accompagnés d'initiatives d'inclusion financière et d'employabilité

aux entrepreneurs de subsistance (ii) activités pour les chaînes de valeur clefs, en particulier pour la construction (iii) amélioration du climat des affaires, et (iv) mécanismes de financement de la réhabilitation et de la construction nouvelle. La conception et la mise

en place d'un fond de recapitalisation pour les institutions de microfinance et les coopératives financières, des initiatives de renégociation des contrats de prêts et l'instauration de l'interopérabilité des opérateurs de services financiers électroniques sont également des priorités immédiates.

A moyen terme, une ligne de crédit accompagnée de garanties aux institutions financières est primordiale pour financer la reprise économique. De même, un renforcement des capacités d'opération des directions départementales des institutions publiques apparaît comme une priorité (notamment pour le MCI et le FDI).

A long terme, la mise en place de solutions mutualisées permettant de développer et dynamiser les chaînes de valeur intensives en main d'œuvre, et le renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer la disponibilité de statistiques des entreprises

haïtiennes constituent des besoins structurants.

LE TOURISME

En 2015, Haïti maintenait encore sa progression en termes d'arrivées touristiques, et recevait 515,804 touristes soit une augmentation de 10.9% par rapport aux années précédentes. La destination *Haïti* a aussi vu défilé sur le sable de Labadie 673,501 croisiéristes en 2015, et dans ce sous-secteur Haïti était considéré comme un leader au niveau de la région. D'après les données fournies par l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, le tourisme en Haïti participait à hauteur de 4,2 % dans le PIB national.

Selon les données de l'Organisation Mondiale du Tourisme, le tourisme en 2019 représentait 8% du PIB, et 9% de l'emploi total en Haïti. Au sein de l'emploi du secteur, la participation des femmes est d'une grande importance, car selon la même source, elles représentent 63% de l'emploi total, dans le secteur

de l'hébergement et de la restauration.

Le secteur touristique d'Haïti a été fortement touché en 2018-2019 par la situation sécuritaire intérieure du pays : entre 2018 et 2019, le nombre total de touristes a diminué de 30%. Parmi ceux-ci, les touristes qui ont passé la nuit ont diminué de 36%, et ceux qui passaient la journée -les randonneurs- ont diminué de 26%. À la situation d'insécurité s'est ajoutée la pandémie COVID-19 : la Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC) estime qu'en 2020, Haïti a perdu 76% des revenus touristiques qu'il aurait eu si la pandémie n'avait pas eu lieu, et estime que les flux touristiques des pays des Caraïbes seront affectés négativement jusqu'en 2023.

Les départements touchés par le séisme dans la Péninsule Sud ne sont pas fréquentés par les croisiéristes, qui principalement fréquentent les zones proches du port de croisière de Labadie

(dans le nord du pays). Cela étant, les trois départements bénéficient du tourisme qui arrive par avion et du tourisme intérieur. Comme il n’y a pas de données pour le tourisme intérieur, les estimations des pertes se concentrent sur les touristes arrivant dans le pays par voie aérienne.

Selon les données du Ministère du Tourisme d’Haïti, le tourisme est important dans le département du Sud, puisqu’il compte 68% des hôtels et 75% des chambres

des trois départements les plus touchés, suivi de la Grand’ Anse qui en compte 19% et 14%, et par les Nippes qui en compte 13% et 11% respectivement.

À la suite du séisme, les flux touristiques ont été considérablement réduits dans les semaines qui ont immédiatement suivi le séisme. Il est supposé qu’entre le 14 août 2021 et le 31 décembre 2021, les flux sont et seront minimales en raison de la faible propension à effectuer un voyage

d’agrément dans une zone où il y a eu des destructions à la suite d’une catastrophe³⁴.

Les Effets du Séisme sur le Secteur du Tourisme

Les Effets du Séisme : les effets sont estimés à 281 millions de HTG et sont constitués de 77% de pertes qui s’étendent sur une période de quatre ans et ne dépendent pas uniquement de la reconstruction dans le secteur du tourisme . La plupart des effets, 99 %, ont été subis par le secteur privé.

Synthèse des Effets du Séisme en HTG :

| Catégorie | Secteur Privé | Secteur Public |
|--------------------|---------------|----------------|
| Domages | 601,439,171 | |
| Pertes | | |
| 2021 | 429,678,597 | |
| 2022 | 1,015,712,434 | |
| 2023 | 617,443,025 | |
| 2024 | 112,700,769 | |
| Total Pertes | 2,175,534,825 | |
| Coûts additionnels | | 33,079,154 |

³⁴ Plus précisément, entre le 14 août et le 30 novembre 2021, ce flux est supposé être nul. À partir de ce moment, jusqu’au 31 décembre, ce flux est de 5 %. Ce sont des valeurs arbitraires, mais, en définitive, elles cherchent à prendre en compte la lente évolution qui se produit dans une situation où l’infrastructure hôtelière, les routes et les services publics ont été affectés. Cependant, le poids élevé (près de 70% -80% au moins) des touristes originaires de la diaspora haïtienne dans le total pourrait influencer la réalisation des voyages dans la période de la fin de l’année 2021, pour des raisons familiales et solidaires.

Les Dommages : ils sont évalués à 601,439,171 de HTG répartis par département comme suit :

| Départements de la Péninsule Sud | Dommages en HTG |
|----------------------------------|--------------------|
| Sud | 524,611,867 |
| Grand'Anse | 47,602,610 |
| Nippes | 29,224,695 |
| Total | 601,439,171 |

Les Pertes : les pertes sont estimées en 2021 à 429,678,597 de HTG avec des projections jusqu'en 2024 présentées dans le tableau suivant:

| Pertes 2021 en HTG | Pertes 2022 en HTG | Pertes 2023 en HTG | Pertes 2024 en HTG | Total 2021-2024 en HTG |
|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------------|
| 429,678,597 | 1,015,712,434 | 617,443,025 | 112,700,769 | 2,175,534,825 |

À noter que 67 % des pertes surviennent au cours des deux premières années. Les plus grosses pertes seront enregistrées en 2022, année du début de la reconstruction. L'évolution mensuelle des pertes est marquée par la saisonnalité de la série d'arrivées mensuelles dans le pays sous l'hypothèse que les flux de touristes qui se rendent dans les départements touchés se comportent de la même manière que le total national. La reprise

du secteur du tourisme dépend de l'avancement de la reconstruction en général, pas seulement dans le secteur lui-même, et prendra du temps. À partir de 2023, les flux touristiques devraient se redresser selon la tendance type d'une fonction Gompertz³⁵.

La Stratégie de Relèvement

Bien que les évaluations ne soient pas totalement exhaustives, les principaux objectifs de relèvement et des besoins du secteur sont les

suivants :

- Recapitaliser les opérateurs touristiques, afin qu'ils puissent reprendre leurs activités au plus tôt ;
- Rouvrir l'École Hôtelière des Cayes ;
- Renforcer le secteur des industries créatives ;
- Sécuriser les ressources et installations touristiques ;
- Assainir et nettoyer les plages
- Renforcer les capacités organisationnelles des Directions

³⁵ Une fonction Gompertz est une fonction sigmoïde avec la forme typique de «S». Dans ce cas, la fonction permet de décrire l'évolution de la reprise des flux de visiteurs mais aussi des prix. La formule discrète : $N_t = N_{t-1} * (N_{t-1} / L)^{a * \log(b)}$ Où: N_t est la fraction de visiteurs (ou prix) par rapport à la ligne de base à l'instant t . L est l'asymptote supérieure, dans ce cas 100% a et b sont les paramètres qui régissent la courbure de la fonction. Dans le cas de cet exercice, la valeur de a et b est de 0,6.

Départementales du Tourisme, de même que les ressources humaines et matérielles,) ;

- Remettre en place les infrastructures endommagées ;
- Mettre sur pied un programme d'aménagement des sites touristiques et naturels ;
- Mettre en œuvre un programme de régulation et de suivi afin de faciliter l'implémentation et le strict respect des normes et règlements.

Afin de mettre en œuvre la stratégie proposée, un montant total de HTG 5,034,648,825 (USD 51,750,000) est requis.

3.2 Les secteurs sociaux

LE LOGEMENT

Depuis des décennies, Haïti subit le contrecoup d'une urbanisation informelle accrue de son territoire, exacerbée par la dégradation des conditions d'existence

des ménages et une forte migration de la population rurale vers les centres urbains. Les principales conséquences de cette urbanisation qui n'est guère maîtrisée sont : (i) un développement anarchique de quartiers populaires et une densité du bâti qu'on remarque dans, et à la périphérie des agglomérations (ii) une détérioration de l'environnement, et (iii) la constitution d'un parc de logements construit avec des matériaux de très mauvaise qualité qui ne respectent pas les normes de construction, sans mentionner les normes parasismiques, anticycloniques, et autres risques. Étant donné la précarité des logements, dont la plupart ont une superficie moyenne de 22 m² et leur état de surpeuplement, il est évident qu'ils sont vulnérables aux risques de catastrophes naturelles. Le secteur est aussi marqué par un déficit chronique de logements décents³⁶.

Les Effets du Séisme sur le Secteur du Logement : Dommages, Pertes et Besoins

Les Effets du Séisme : les effets s'élevèrent à un total de 79 milliards de HTG, répartis en 74 milliards de HTG en dommages, et de près de 6 milliards de HTG en pertes.

Les Dommages : 34% du parc de logements de la Péninsule Sud ont été endommagés, soit 115,183 maisons, dont plus de 39,850 détruites ou très sérieusement endommagées. Le département du Sud s'avère être le plus touché des trois départements avec 62% du total des logements endommagés (71,413 maisons), suivi par Les Nippes avec 24% (27,644 maisons), et la Grande' Anse avec 14% (16,126 maisons). Les dommages les plus importants ont été subis par les maisons en blocs/béton (58% des maisons sinistrées) suivi par celles en maçonnerie roche (18%). Les premières représentent plus de 90%

³⁶ En 2015, une étude réalisée par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) a permis de constater que sur les 2,360,771 unités de logements que comptait le parc national, 17% étaient à remplacer, 46% à agrandir, et 26% considérés comme acceptables. Les logements décents ne représentaient que près de 11% de ce parc et le déficit de logements décents dans le pays s'élevait à plus de 89%.

du coût total des dommages du secteur soit plus de 685 millions de \$US qui incombent au secteur privé.

Les Pertes : les pertes estimées correspondent pour 95% aux coûts liés à la démolition et au déblayage des gravats, à l'appui aux populations sinistrées à travers la mise en place d'hébergements temporaires, à leur coût de fonctionnement et d'entretien, à la fourniture d'abris de transition, et au coût des kits d'urgence et de nourriture. Les pertes de revenus locatif des propriétaires des

habitations sont estimées à plus de 3 millions \$US qui incombent également au secteur privé.

Les Besoins de Relèvement:

Les besoins liés au relèvement et à la reconstruction du secteur du logement s'élèvent à près de 100 milliards de HTG (soit 1 milliard de \$US) et se concentrent sur cinq domaines principaux : (i) l'hébergement temporaire et la fourniture d'abris de transition (ii) la démolition et le déblayage des gravats (iii) la formation et la communication (iv) la réparation et la reconstruction des maisons, et (v) le renforcement

institutionnel. Ce dernier point a pour objectif de fournir soutien technique et ressources humaines supplémentaires pour assurer une coordination du relèvement efficace. De même, les activités de formation et de communication seront des éléments clés de la stratégie pour « reconstruire en mieux » permettant la diffusion d'informations aux mairies aux propriétaires, et au large public, ainsi que de fournir une formation technique sur ces bonnes pratiques de construction aux constructeurs et aux propriétaires.

Synthèse des Coûts du Séisme pour le Secteur du Logement

| Dommages (millions HTG) | | | Pertes (millions HTG) | | | Total Dommages et Pertes (millions HTG) | | | Besoins de Relèvement | |
|-------------------------|-----------|-----------|-----------------------|--------|----------|---|-----------|-----------|-----------------------|---------------|
| Public | Privé | Total | Public | Privé | Total | Public | Privé | Total | Millions HTG | Millions \$US |
| - | 73 328,03 | 73 328,03 | 5 672,30 | 296,44 | 5 968,74 | 5 672,30 | 73 624,47 | 79 296,77 | 99 929,00 | 1 027,97 |

La Stratégie de Relèvement

L'objectif de la stratégie de relèvement de l'habitat est d'assurer la réhabilitation du secteur dans les zones affectées par le séisme en améliorant les conditions de logement dans la région du Grand Sud à travers une combinaison d'assistance

aux ménages réalisant l'auto-reconstruction et d'appui ciblé aux ménages vulnérables afin que les activités de reconstruction soient équitables. L'assistance technique et l'appui ciblé se focaliseront sur la promotion des techniques parasismiques et paracycloniques afin de réduire les risques de

désastre pour les logements reconstruits post-séisme. La stratégie de relèvement mettra aussi en place les conditions pour renforcer la résilience du secteur à plus long terme.

La stratégie portera à la fois sur les besoins en logements temporaires et de transition

à court terme et sur la reprise du secteur logement à long terme. Tant dans le court terme (de 0 à 1 an) que dans le moyen et long terme (de 1 an à 4 ans), la stratégie vise à : (i) améliorer la qualité, la sécurité et la rapidité du relèvement, notamment en offrant des options d'abris de transition (ii) accroître les compétences des constructeurs et des propriétaires en élargissant les activités de formation mises en œuvre avec succès pendant la période de relèvement après le séisme de 2010 et post Matthew 2016 (iii) soutenir les initiatives de mobilisation et de relèvement des organisations locales, et (iv) surveiller l'approvisionnement en intrants de matériaux de construction d'une part et l'impact des activités de

réhabilitation des logements sur l'environnement et la prévention des risques de catastrophe, d'autre part. Le programme de relèvement sera mis en œuvre au-delà de 48 mois avec pour objectifs de (i) réduire les risques de désastre pendant la phase de reconstruction (ii) renforcer les capacités des acteurs locaux du maçons aux municipalités, et (iii) promouvoir un relèvement équitable.

LA SANTÉ

Le séisme du 14 août 2021 a eu des effets et des impacts sur le secteur de la santé particulièrement aigus puisqu'ils s'ajoutent à la fragilité préexistante des services et aux lacunes en termes d'accès de la population aux services de santé, et le stress causé dans

le pays par la pandémie de la Covid-19.

Des conditions sanitaires aggravées par l'insécurité alimentaire mises en évidence par des niveaux de malnutrition sévère et grave chez des groupes de populations vulnérables, la prévalence de maladies endémiques et des conditions précaires d'accès à l'eau et à l'assainissement sont le contexte dans lequel le séisme a causé des dégâts en termes de destruction et dommages de différents degrés sur les institutions de santé -tant publiques, privées que mixtes. En plus d'entraîner une réduction de la capacité des services tant ambulatoires qu'hospitaliers, le séisme a engendré des dépenses extraordinaires pour la réponse et le relèvement.

L'offre des services de santé se présentait par département avant le séisme comme suit :

| Population des Départements de la Péninsule Sud | | Infrastructures de Santé | | | | | Ressources Humaines | |
|---|-----------|--------------------------|-------------------------------|----------------------------|----------|--|---------------------|--------------------------|
| | | Total | Centres de Santé Dispensaires | Centres de Santé avec Lits | Hôpitaux | Nombre d'Habitants par Structure Sanitaire | Total | Prestataires de Services |
| Sud | 774,976 | 80 | 58 | 18 | 4 | 9,687 | 1,041 | 469 |
| Grand' Anse | 468,301 | 53 | 44 | 5 | 4 | 8,835 | 1,002 | 404 |
| Nippes | 342,525 | 32 | 25 | 4 | 3 | 10,703 | 35 | 176 |
| Total | 1,585,802 | 165 | 127 | 27 | 11 | 9,610 | 2,078 | 1,049 |

Les Effets du Séisme sur le Secteur de la Santé : Dommages, Pertes et Besoins

Les Effets du Séisme : la sévérité des dommages doit être appréciée en considérant que plus de 60% des installations sanitaires de toute catégorie ont été affectés ; 23% d'entre elles

ont eu des dommages graves et 39% des dommages légers. Une équipe multidisciplinaire, inter-agences, dirigée par le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) a mené une évaluation suivant la méthodologie PDNA sur les données disponibles au moment de l'évaluation. Des

évaluations plus détaillées seront réalisées avec la formulation d'une stratégie sectorielle de relèvement. Les besoins identifiés portent surtout sur le court terme. Des études et évaluations plus détaillées suivront visant à la formulation des besoins à moyen et long termes.

Synthèse des Coûts du Séisme pour le Secteur de la Santé

| Dommages | | Pertes | | Besoins en Relèvement | |
|---------------|------------|-------------|-----------|-----------------------|------------|
| HTG | \$US | HTG | \$US | HTG | \$US |
| 1,081,980,761 | 11,121,432 | 790,037,285 | 8,120,612 | 3,105,462,868 | 31,920,340 |

La Stratégie de Relèvement

Le relèvement post-séisme se voit compromis par la continuation de la pandémie de Covid-19, la saison cyclonique de 2021 et la nécessité d'adaptation aux nouvelles conditions posées

par le changement climatique sur un pays déjà plus vulnérable que le reste de la région caribéenne. Tenant compte aussi des lacunes du système de santé, le relèvement pose des enjeux et des défis à savoir :

- Assurer la disponibilité de ressources pour la reconstruction ;
- Assurer des ressources humaines formées pour garantir l'accès à tous les niveaux de soins ;
- Assurer la viabilité

- financière du système de santé dans le Grand Sud ;
- Renforcer les soins de santé primaires à base communautaire ;
 - Garantir l'accès aux médicaments et aux diagnostics sans charge financière pour les populations vulnérables ;
 - Assurer une gestion adéquate des ressources humaines et matérielles ;
 - Restaurer immédiatement les services essentiels de base (notamment les services pré et postnataux et les accouchements) ;
 - Poursuivre les services de santé infantile et de prise en charge des nouveaux avec une attention spéciale aux nouveaux nés.
 - Maintenir les programmes prioritaires (TB, Malaria, VIH/SIDA)
 - Garantir l'accès de la population aux services aux trois niveaux de soins grâce à un système intégré de référence et contre référence fonctionnelle.
- Renforcer le système d'information sanitaire avec des approches innovatrices permettant la remontée d'information fiable en temps réel.
 - Maintenir et renforcer les capacités de prise en charge si les cas de COVID-19 augmentent ;
 - Accélérer la vaccination de COVID-19 et de la vaccination de routine en général ;
 - Assurer des soins sans charge financière pour les populations vivant dans la vulnérabilité pour les maladies dites catastrophiques et les maladies chroniques transmissibles et non transmissibles ;
 - Assurer que les patients dans les centres de santé ont accès à des services EPAH fonctionnels et durables ;
 - Assurer que les centres de santé ont des services Eau Potable, Assainissement et Hygiène (EAH) fonctionnels (existence de : points d'eau fonctionnels ; toilettes séparées par sexe, handicap, gestion des déchets solides et liquides, points de lavage des mains et d'activités campagnes d'informations, d'éducatives et de communications sur l'hygiène ;
- Promouvoir la santé et le changement de comportement pour la prévention des maladies transmissibles, chroniques, hygiène et nutrition ;
 - Décentraliser et promouvoir la gouvernance locale dans une vision de subsidiarité et du schéma pyramidal proposé par la politique de santé ;
 - Développer une approche intersectorielle, tenant compte du fait que la santé est liée à la nutrition, à un environnement propre et non-contaminé, aux conditions de travail, aux coutumes et conditions d'habitat de la population.

L'ÉDUCATION

Le système éducatif haïtien comporte environ 19,500 écoles fondamentales et secondaires, dont 1,620 dans le Sud, 823 dans la Grande-Anse et 844 dans les Nippes. Il est réparti en un secteur formel et un secteur non formel composé par une multiplicité d'institutions publiques (différents ministères), privées et d'ONG qui scolarise 77% des élèves au total et représentent 85% des écoles fondamentales. Si les taux de scolarisation atteignaient jusqu'à 80% en 2012, soit un gain de 20% depuis les années 2000, la fin des grands programmes de subvention scolaire et la fermeture des établissements durant l'année scolaire 2019-2020 du fait de la situation sécuritaire et sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 ont fortement atteint les avancées du secteur.

En termes de qualité des services éducatifs, les résultats scolaires et la qualité de l'enseignement offert sont encore limités : 80%

des enseignants n'auraient pas suivi de formation adéquate. La prépondérance d'une offre non-publique et insuffisamment contrôlée par l'Etat, et contribue à la faible qualité de l'offre scolaire. Ces établissements fonctionnent souvent dans des bâtiments inadaptés (pour 35% des écoles publiques et 43% des écoles non-publiques) avec un accès limité aux services de base dans l'enceinte de ces établissements: seules 50% des écoles seraient connectées à l'eau, seulement 53% d'entre elles auraient des latrines, et uniquement 25% auraient accès à une source d'énergie.

Les Effets du Séisme sur le Secteur de l'Éducation : Dommages, Pertes et Besoins

Les Effets du Séisme : ces effets s'élèvent à près de 32 milliards de HTG répartis en 25 milliards de HTG en dommages (soit 79% des coûts engendrés par le séisme) et près de 7 milliards de HTG en pertes. Le département du Sud a été le plus affecté supportant

près de 45% des dommages et pertes estimées, suivi par le département Grand' Anse avec plus de 30%. Environ 1,250 écoles auraient été endommagées ou se seraient effondrées, Le Sud à lui seul totaliserait 540 des écoles endommagées ou détruites. Parmi ces écoles, 530 sont des établissements publics et 520 sont privés.

Hormis l'impact sur la scolarité des élèves des écoles sinistrées, l'indisponibilité des écoles endommagées engendrera une perte directe de revenus pour les écoles privées qui, faute de pouvoir ouvrir leurs locaux, ne recevront pas les frais de scolarité des familles. Certaines institutions pourraient donc être contraintes à la fermeture. Enfin, de nombreuses écoles servent aujourd'hui d'abris temporaires à des familles sinistrées, qu'elles soient abris officiels de la DGPC ou non.

Les Dommages : les dommages les plus importants concernent le bâti scolaire et incombent

pour 66% au secteur privé. Le coût de réparation et reconstruction -ayant été calculé selon le niveau de dégât et par typologie d'école- est estimé à 25 milliards de HTG (257 millions \$US) dont 11 milliards de HTG dans le département du Sud ; 7 milliards de HTG dans le département de Grande-Anse ; et à 6 milliards de HTG dans le département des Nippes. A ces montants s'ajoutent les coûts de remplacement des matériels tels que bancs, bureaux, tableaux, chaises, buffets, matériels de direction et matériels informatiques rendus inutilisables. Estimés à 181 millions de HTG, ils se répartissent en 97 millions de HTG dans le Sud ; à 41

millions de HTG dans la Grand' Anse, et à 43 millions de HTG dans les Nippes.

Les Pertes : elles sont estimées à près de 7 milliards de HTG (près de 69 millions de \$US), et concernent le secteur public à hauteur de 37%. La plus grande partie de ces pertes est associée à la mise en place de structures temporaire ou semi-permanentes et au nettoyage des écoles (29% du total), les mesures d'hygiène et les coûts liés aux mesures permettant de contrebalancer les effets financiers négatifs de la catastrophe sur la scolarisation des élèves.

Les Besoins de Relèvement : les besoins de réparation

et de reconstruction pour le secteur éducation sont estimés à un total de 39 milliards de HTG (401 millions de \$US). Ces besoins s'articulent autour des infrastructures scolaires, ainsi que la fourniture de matériels et services permettant d'assurer la continuité du service éducatif public et non public ; 36% concernent le secteur public et 64% le secteur privé. Les besoins d'infrastructures représentent 87% du total des besoins identifiés. Les 13% restants concernent les services requis pour la reprise des activités scolaires ainsi qu'un appui psychosocial aux enseignants et élève, et des activités de renforcement de la gouvernance du secteur.

Synthèse des Coûts du Séisme pour le Secteur de l'Éducation

| Dommages en HTG | | | Pertes en HTG | | | Dommages et Pertes en HTG | | | Besoins de relèvement en HTG |
|------------------|----------------|----------------|----------------|---------------|---------------|----------------------------|----------------|----------------|-------------------------------|
| Publics | Privés | Total | Publiques | Privées | Total | Publics | Privés | Total | Total |
| 8,425,398,867 | 16,613,654,756 | 25,039,053,623 | 2,482,345,521 | 4,189,584,722 | 6,671,930,243 | 10,907,744,388 | 20,803,239,478 | 31,710,983,866 | 39,040,032,095 |
| Dommages en \$US | | | Pertes en \$US | | | Dommages et Pertes en \$US | | | Besoins de relèvement en \$US |
| Publics | Privés | Total | Publiques | Privées | Total | Publics | Privés | Total | Total |
| 86,602,742 | 170,767,945 | 257,370,687 | 25,515,460 | 43,063,780 | 68,579,240 | 112,118,202 | 213,831,725 | 325,949,927 | 401,283,532 |

La Stratégie de Relèvement

Les besoins financiers ont été identifiés sur trois phases: 43% pour le court terme -soit 17 milliards de HTG ; 11 milliards de HTG pour le moyen terme ; et 10 milliards de HTG pour le long terme. Il s'agira de très vite mettre en place des structures temporaires dans les écoles endommagées ou détruites et de les mettre en sécurité. Dans ce cadre, les activités de construction menées par les partenaires techniques et financiers et les ONG devront être harmonisées en passant par les structures de coordination existantes, notamment le groupe technique reconstruction qui est mené par la cellule d'urgence du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). Les subventions aux écoles et parents permettant de contrebalancer les effets financiers du séisme sur la scolarisation des élèves sera une priorité. La reconstruction des écoles dans le moyen et long terme devra se faire en

suivant l'approche construire en mieux. La stratégie de relèvement cherchera aussi à développer une stratégie nationale pour commencer à construire la résilience du secteur.

3.3 Les secteurs de l'infrastructure

LE TRANSPORT

Le réseau routier des trois départements de la Péninsule Sud comporte 2,696 km de routes dont 80% sont des routes tertiaires et des routes agricoles ; le réseau se caractérise par un mauvais état général renforcé par l'insuffisance de l'entretien et une forte exposition aux catastrophes naturelles et climatiques³⁷. La Péninsule Sud dispose de cinq ports de cabotage à Corail, Jérémie, Anse – d'Hainaut, Pestel et les Cayes, alors que le transport maritime est un facteur clé dans l'économie haïtienne et couvre 85% du commerce extérieur international. La région dispose également de deux aéroports dans

les villes des Cayes et de Jérémie qui ont récemment bénéficié d'importantes améliorations.

Les Effets du Séisme sur le Secteur des Transports : Dommages, Pertes et Besoins

Les Effets du Séisme : ils s'élèvent à un total de **152 millions³⁸ de \$US**, répartis en **119 millions de \$US en dommages**, et **34 millions de \$US en pertes**.

Les Dommages : les plus importants dommages ont été occasionnés au réseau routier pour près de **117 millions de \$US** ; les premières estimations font état de 860 kms de routes endommagées soit 32% du réseau routier de la Péninsule Sud. Dans le secteur portuaire des dommages majeurs à hauteur de 1,95 million de \$US ont été identifiés dans les cinq ports de Corail, Jérémie, Anse- d'Hainaut, Pestel et Les Cayes sur les infrastructures, les phares (57% des dommages du secteur portuaire) et les Établissements de

³⁷ Au niveau national, 50% du territoire est mal connecté et particulièrement en milieu rural où on dénombre 3,2 millions de personnes ayant un accès limité ou inexistant à moins de deux km (30 min de marche) d'une route carrossable en tout temps.

³⁸ A noter que les conditions d'accès difficiles sur le terrain ont limité l'évaluation de l'ensemble des dégâts qui se sont produits dans la Péninsule Sud.

Signalisation Maritime (ESM).

Les Pertes : elles ont été estimées à près de 34 millions de \$US. Elles correspondent principalement à l'augmentation des coûts d'exploitation des véhicules et au temps perdu pour les usagers du fait de la perturbation des routes. Dans le secteur public, elles

comprennent le coût estimé des activités pour répondre aux besoins immédiats de restauration de l'accessibilité et de la connectivité, tels que le déblaiement des routes.

Les Besoins de Relèvement : l'évaluation préliminaire identifie des besoins de réparation et de reconstruction pour le secteur

des transports à un montant total de 142 millions de \$US. Ce montant comprend les coûts de réparation incluant les mesures de l'approche « Build Back Better » (reconstruction en mieux), dans laquelle sont pris en compte des standards de construction et des critères de résilience plus élevés.

Synthèse des Coûts du Séisme pour le Secteur des Transports⁴⁰

| Sous-Secteurs | Dommages (millions \$US) | | | Pertes (millions \$US) | | | Total Dommages et Pertes (millions \$US) | | | Besoins de Relèvement (millions \$US) | | |
|-----------------------------------|--------------------------|------------|---------------|------------------------|--------------|--------------|--|--------------|---------------|---------------------------------------|------------|---------------|
| | Public | Privé | Total | Public | Privé | Total | Public | Privé | Total | Public | Privé | Total |
| Réseau Routier | 116,7 | --- | 116,7 | 17,7 | 16,02 | 33,72 | 134,4 | 16,02 | 150,42 | 139,68 | --- | 139,68 |
| Infrastructures Portuaires et ESM | 1,95 | --- | 1,95 | --- | --- | --- | 1,95 | --- | 1,95 | 2,34 | --- | 2,34 |
| Total | 118,65 | --- | 118,65 | 17,7 | 16,02 | 33,72 | 136,35 | 16,02 | 152,37 | 142,02 | --- | 142,02 |

La Stratégie de Relèvement

Les besoins financiers ont été identifiés sur trois phases, soit 42 millions de \$US à court terme, 48 millions de \$US à moyen terme, et 52 millions de \$US à long terme. Il s'agira à court terme de (i) restaurer les accès routiers principaux dans les zones affectées (ii) procéder aux réparations et à la stabilisation d'urgence

sur les voiries et réseaux divers priorisés (iii) appuyer le mandat du MTPTC en matière d'évaluation structurelle du bâti, et (iv) contribuer aux premiers efforts de relèvement à travers la mobilisation de la main d'œuvre des communautés selon l'approche des travaux à haute intensité de main-d'œuvre pour le renforcement de l'accessibilité et la

protection des infrastructures et connexes. À moyen et long terme, Les efforts porteront ensuite sur le renforcement des réseaux existants et des ouvrages d'art dans les trois départements touchés par le séisme compte tenu des besoins importants relatifs à la vulnérabilité et à l'isolement des populations de la zone rurale.

³⁹ Un coût additionnel de 20 % au coût de construction traditionnel a été appliqué pour les mesures de BBB

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Malgré des efforts considérables de coordination des acteurs et de mise en œuvre des enveloppes d'investissements mises à la disposition par les partenaires techniques et financiers, les taux de couverture et d'accès à l'eau et à l'assainissement progressent lentement : la gestion, l'exploitation et la protection de la ressource demeurent problématiques, et le contrôle de la qualité de l'eau distribuée n'est pas systématique.

Avant le séisme du 14 août 2021, le pays affichait de légères progressions en termes de couverture et d'accès à l'eau et à l'assainissement au niveau national : 68% de la population urbaine a accès à une eau potable contre 48 % en milieu rural⁴⁰. Dans les trois départements de la Péninsule Sud touchés par le séisme, 48% de la population est desservie en eau potable au moyen de 5,707 points d'eau et 166 Systèmes d'Eau Potable (SAEP).

40 SIEPA, 2021

Les Effets du Séisme sur le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement : Dommages, Pertes et Besoins

Les Effets du Séisme : ces effets s'élèvent à 670 millions de \$US, répartis en 6,6 millions de \$US de dommages, et 0,1 million de \$US de pertes.

Les Dommages : en ce qui concerne **l'eau potable**, les dommages les plus importants sont estimés à 2,4 millions de \$US et concernent 57 SAEP ruraux. Par ailleurs, les deux SAEP de la ville des Cayes et de Jérémie ont subi des dommages pour, respectivement, 80,000 de \$US et 260,000 de \$US. Concernant **l'assainissement**, les installations sanitaires individuelles ont subi les dommages les plus importants estimés à près de 4 millions de \$US, alors que les installations sanitaires publiques -identifiées dans les marchés et les écoles- ont subi des dommages estimés à 45,000 de \$US.

Les Pertes : elles sont estimées à 111,000 \$US, et

correspondent principalement à la perte de chiffre d'affaires des opérateurs, et à la perte de revenus des bureaux de quatre Centre Technique d'Exploitation (CTE) calculés pendant trois mois (50% des pertes sur les montants mensuels habituellement collectés), auxquelles s'ajoutent les frais de mobilisation des équipes d'évaluation des dégâts, et les pertes de revenus des Comités d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (CAEPA) du secteur privé.

Les Besoins de Relèvement : les besoins sont estimés à près de **11 millions de \$US** ; les plus conséquents concernent **l'assainissement** qui sont estimés à 6,57 millions \$US, sachant que 59% de ceux-ci incombent au secteur privé pour la reconstruction de toilettes familiales. Les besoins pour **l'eau potable** s'élèvent à 4,35 millions \$US pour, d'une part la réhabilitation et la reconstruction des réseaux, et d'autre part pourvoir l'approvisionnement en eau potable aux populations.

Synthèse des Coûts du Séisme pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement

| Dommages (millions \$US) | | | Pertes (millions \$US) | | | Total Dommages et Pertes (millions \$US) | | | Besoins de Relèvement (millions \$US) | | |
|-----------------------------|-------|-------|---------------------------|-------|-------|--|-------|-------|--|-------|-------|
| Public | Privé | Total | Public | Privé | Total | Public | Privé | Total | Public | Privé | Total |
| 2,79 | 3,87 | 6,6 | 0,11 | - | 0,11 | 2,90 | 3,87 | 6,77 | 7,05 | 3,87 | 10,92 |

La Stratégie de Relèvement

Dans le court terme, il conviendra de pourvoir les besoins en eau et en assainissement aux sinistrés à la suite du séisme. L'accent devra ensuite être porté sur une évaluation détaillée des SAEP ayant subi des dommages et sur un appui financier aux CTE et CAEPA qui auront à subir des baisses de revenus.

Pour le moyen terme, il s'agira de privilégier la reconstruction et la réhabilitation des SAEP à impact majeur, à savoir les systèmes nécessitant des interventions mineures mais touchant un maximum de bénéficiaires ainsi que la reconstruction de installations sanitaires.

Pour la reconstruction à long terme, il s'agira de poursuivre l'appui aux opérateurs privés dans la gestion des SAEP, et de renforcer de la

sensibilisation et les actions de communication autour du paiement du service.

Tant dans le cours que le long terme, le secteur de l'Eau et de l'Assainissement appliquera l'approche construire en mieux afin d'augmenter la résilience du secteur à l'impact séismique et autres aléas auxquels le pays est exposé.

L'ÉNERGIE

Électricité d'Haïti (EDH) pourvoit à l'alimentation de la Péninsule Sud à travers (i) trois centrales totalisant une capacité installée de 9.0 MW dans le département Sud (ii) une centrale thermique de capacité 6.69 MW dans le département de la Grand' Anse, et (iii) une centrale dans le département de Nippes d'une puissance de 4.735 MW installée. Le réseau électrique de distribution totalise 288,5 kms de lignes mais

nécessiterait d'être réhabilité sur certaines sections du réseau.

Par ailleurs, les micro-réseaux et centrales assistées disposent de 133 kms de lignes. Seuls les micro-réseaux du département du Sud, qui sont gérés par des opérateurs privés, desservent leurs clients entre 15 à 24 heures par jour.

Le secteur souffre donc de problèmes de maintenance, d'entretiens majeurs et d'approvisionnement en carburant, qui font que certaines villes sont déconnectées du réseau ou ne reçoivent que 6 heures d'électricité par jour. Avant le séisme, ces réseaux nécessitaient déjà des travaux de réhabilitation majeurs. De plus, la réparation des réseaux et des centrales à la suite des dommages causés par l'Ouragan Matthew dans ces mêmes départements n'a pas été complètement réalisée.

Les Effets du Séisme sur le Secteur de l'Énergie : Dommages, Pertes et Besoins

Les Effets du Séisme : ils s'élèvent à près de 1 milliard 733 millions de HTG, dont 98% incombent au secteur public.

Les Dommages : les dommages s'élèvent à 448 millions de HTG et concernent les infrastructures du secteur:

fissures dans la structure des bâtiments et centrales, poteaux et transformateurs endommagés et tronçons de lignes coupés.

Les Pertes : elles sont estimées à 1 milliard 284 millions de HTG et correspondent aux coûts liés à la réduction des revenus et aux pertes commerciales subies par EDH et les Mairies.

Les Besoins de Relèvement : un budget de **1 milliard 866 millions de HTG** a été estimé pour rendre le réseau opérationnel et pour réaliser le rebranchement commercial des clients. Des frais de contingence de l'ordre de 30% des besoins ont été prévus principalement pour faire face à l'explosion des coûts sur le marché international à la suite de la pandémie Covid-19.

Synthèse des Coûts pour le Secteur de l'Énergie

| Dommages (millions HTG) | | | Pertes (millions HTG) | | | Total Dommages et Pertes | | Besoins en Relèvement | |
|--------------------------|-------|--------|-----------------------|-------|----------|--------------------------|---------------|-----------------------|---------------|
| Public | Privé | Total | Public | Privé | Total | Millions HTG | Millions \$US | Millions HTG | Millions \$US |
| 448,37 | 0,03 | 448,41 | 1 249,61 | 34,96 | 1 284,56 | 1 732,98 | 17.45 | 1 866,39 | 19,17 |

La Stratégie de Relèvement

La stratégie de reconstruction doit s'intégrer dans le plan de développement tout en augmentant la résilience du secteur et sera axé sur les actions suivantes : (i) la remise en service par EDH de tous les circuits électriques qu'il est possible de réhabiliter avec le matériel disponible à EDH en priorisant les circuits alimentant les hôpitaux ou les centres de santé et l'éclairage public (ii) la mise en place

d'une équipe de projet pour gérer la reconstruction des infrastructures (iii) l'élaboration et l'exécution d'un master plan de moyen et long terme pour la reconstruction des infrastructures avec les améliorations techniques et associées à la gestion des réseaux. Il s'agira notamment sur ce dernier point de reconstituer progressivement une main d'œuvre compétente et motivée, ainsi que mieux dimensionnée.

3.4 Les secteurs transversaux

LA GESTION DES RISQUES DE DÉASTRE

La loi du 5 juin 2020 porte création du Système National de Gestion des Risques de Désastre (SNGRD), officialise le Plan National de Gestion des Risques de Désastre (PNGRD 2019-2030), et désigne la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) comme organisme

autonome chargé de la coordination technique, de la gestion des connaissances, de l'appui technique, et du renforcement des capacités et de mobilisation du SNGRD. Le SNGRD est décentralisé à travers des comités territoriaux au niveau départemental, communal et local, qui en cas de crise sont activés en centres d'Opérations d'Urgence qui ont pour mission de coordonner (i) l'assistance humanitaire (ii) l'information et l'analyse de la crise (iii) les opérations d'urgence et (iv) l'évaluation des besoins.

Le PNGRD met l'accent sur la prévention et la préparation des désastres, et c'est dans ce sens que plusieurs initiatives de renforcement des capacités de réponse, de connaissance des risques, et des plans de contingence ont été mises en œuvre sous le leadership de la protection civile au cours des dernières années. D'autre part, le SNGRD comporte un réseau de 20,000 volontaires répartis sur l'ensemble du territoire.

Le séisme a mis en évidence la manque de préparation au risque sismique au niveau national et local, malgré l'expérience acquise avec celui de janvier 2010 ; à la suite de ce dernier une grande attention a été portée sur le risque sismique dans le nord du pays ; des exercices de stimulation avaient été prévus en mai 2021 qui ont dû être reportés en raison du COVID-19. D'autre part, le Plan de contingence sismique de 2013 n'a jamais été révisé, et donc aucun pré positionnement de crise sismique n'a été organisé entraînant l'absence de stocks de matériels lourds et de sauvetage dans le Grand Sud. À ce manque de préparation, des lacunes ont été observées en termes des capacités des stations sismiques dans le Grand Nord et dans le Sud, et au niveau de l'Unité technique de sismologie.

Les Effets du Séisme sur la Gestion des Risques de Désastre (GRD) : Dommages, Pertes et Besoins

Les Effets du Séisme: les effets totaux du séisme sont estimés

à 424,848 de \$US (41,332,600 HTG), répartis en 205,997 de \$US (20,041,000 HTG) en dommages, et en 218,851 de \$US (21,291,600 HTG) en pertes.

Les Dommages : les dommages représentent 48% du total des effets du séisme. Les dommages les plus importants ont affecté les Centres d'Opérations d'Urgence Communaux (COUC), et plus particulièrement ceux du Département du Sud qui portent 80% du total des dommages pour un montant de 16 millions HTG.

Les Pertes : les pertes représentent 52% du total des effets du séisme, et concernent principalement les dépenses encourues par la DGPC et ses structures décentralisées dans la gestion de la crise à concurrence de 98% (soit 214,474 de \$US), et de 2% pour la démolition et déblayage des gravats des bâtiments endommagés (soit 4,377 de \$US) .

Les Besoins de Relèvement: les besoins pour la GRD et le renforcement du SNGRD sont estimés à 11,8 millions de \$US (1,147,090 de HTG) répartis en cinq catégories ; (i) la réhabilitation et reconstruction des

infrastructures : 2% des besoins ; (ii) l'amélioration des connaissances des risques de catastrophe : 18% ; (iii) l'amélioration de la gouvernance GRD : 21% ; (iv) le développement et l'utilisation des mécanismes

financiers durables et innovants : 21% ; (v) le renforcement des capacités de préparation, de réponse et de réponse rapide après une catastrophe : 38% des besoins.

Synthèse des Coûts du Séisme pour le Secteur GRD

| Dommages | | Pertes | | Total Dommages et Pertes | | Besoins de Relèvement | |
|------------|---------|------------|---------|--------------------------|---------|-----------------------|------------|
| HTG | \$US | HTG | \$US | HTG | \$US | HTG | \$US |
| 20,041,000 | 205,997 | 21,291,600 | 218,851 | 41,332,600 | 424,848 | 1,147,574,090 | 11,795,651 |

La Stratégie de Relèvement

Les besoins financiers d'un total de 11,795,651 \$US sont ventilés sur trois phases : (i) phase à court terme : 2,7 millions de \$US ; (ii) phase à moyen terme : 5,5 millions de \$US ; et (iii) phase à long terme : 3,7 millions de \$US. La stratégie de relèvement s'alignera sur les quatre axes stratégiques du PNGRD 2019-2030 qui ont servis à identifier les catégories de besoins en matière de relèvement.

L'accent sera mis, particulièrement, sur l'adoption d'une approche multirisques, et sur l'intégration de la GRD dans

chaque secteur affecté, en prenant des mesures de prévention propres à chaque secteur pour s'assurer de mieux reconstruite, et en renforçant les capacités de la DGPC.

L'ENVIRONNEMENT

La région touchée par le séisme a une biodiversité exceptionnelle qui comprend la réserve de biosphère du massif de La Hotte qui s'étend sur 30 des communes de ces 3 départements, et inclut 8 aires protégées terrestres et marines. De plus, le Parc National Macaya qui est à cheval entre les départements du Sud et de la Grand' Anse

et au sein duquel se trouve l'une des dernières forêts vierges d'Haïti, représente la première zone de haute importance pour la biodiversité dans la Caraïbe.

Cette région est donc dotée d'une biodiversité et d'écosystèmes riches qui sont en capacité, si protégés et valorisés, de fournir des services écosystémiques essentiels à la résilience et au développement local (moyens de subsistance, sécurité alimentaire, régulation de l'eau, protection contre les risques naturels, santé et bien-être). Cependant, à l'heure actuelle, les

écosystèmes sont fragilisés par les activités humaines et de fréquents événements climatiques extrêmes. La région du Sud-Ouest d'Haïti fait donc actuellement face à une triple crise que représente la dégradation des écosystèmes, la perte de biodiversité et l'aggravation des événements météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques. Le tremblement de terre du 14 août dernier est venu exacerber une situation déjà critique alors que le bien-être des populations sinistrées est intimement lié aux services rendus par les écosystèmes ainsi qu'à leur capacité de résilience face aux changements climatiques.

Les Effets du Séisme sur l'Environnement : Dommages, Pertes et Besoins

Les Effets du Séisme : L'impact des effets environnementaux du tremblement de terre est transversal et donc multisectoriel. Les pertes environnementales,

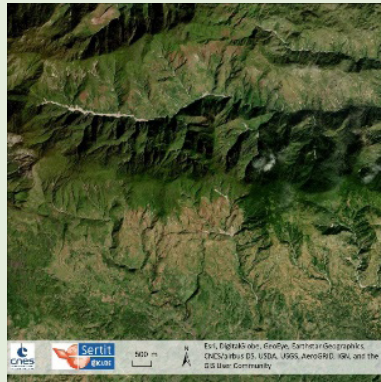
en termes de services écosystémiques, contribuent largement aux pertes enregistrées par les différents autres secteurs entraînant notamment une baisse de la production et des rendements agricoles, une insécurité alimentaire, un risque accru de destruction des infrastructures en aval des glissements de terrain provoqués par l'érosion, une pression sur les ressources halieutiques dus à l'augmentation de la sédimentation et à la pollution, et des conséquences sur la santé de la population dues à la contamination des ressources hydriques et à la prolifération des déchets. Les effets du séisme ont été recensés en fonction des trois grandes catégories environnementales à savoir : (i) écosystèmes et nature (ii) climat (adaptation et atténuation) et (iii) pollution et déchets.

Écosystèmes-nature : l'environnement naturel est très sévèrement touché par le

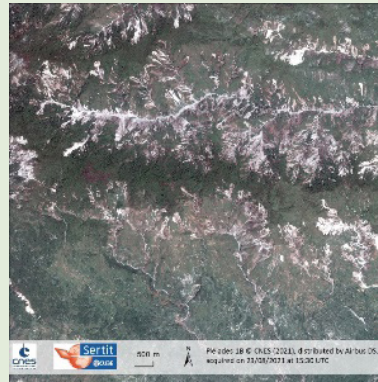
séisme. À plusieurs endroits dans les trois départements, des glissements de terrain, éboulements et affaissements ont été observés. La situation est particulièrement critique dans le département du Sud, aux abords de l'aire naturelle protégée du Parc Macaya. Le Parc Macaya se trouve en haute altitude et on y retrouve certains points les plus élevés de la République sur fortes pentes, un sol nu et dégradé⁴¹. La faille traverse le parc. Tout cela explique la fragilité de l'environnement du Parc Macaya et l'ampleur des dégâts du séisme du 14 août. Les images satellites datées du 23 août dernier, recueillies auprès du CEOS⁴², ci-après, font état d'un total de 856,19 ha de glissements de terrain dans l'emprise d'une zone restreinte de 3,679 ha située dans le Parc Macaya. Les relevés terrains réalisés démontrent que ces éboulements et glissements de terrain se sont produits dans toute la zone du Parc Macaya et sa proximité.

41 Pic Formont 2,219m ; Pic le Ciel 2,179 m et Pic Macaya 2,347m

42 Committee on Earth Observation Satellites, CNES- Sertit: Image Pléiades du 23/08/2021



Avant le séisme



Après le Séisme

De nombreuses rivières ont également été impactées par les affaissements ou les glissements de terrain dans les trois départements. De ces rivières dépendent les systèmes d'irrigation et d'eau potable pour près d'un million de personnes. Les sources et les rivières sont également des habitats pour la biodiversité aquatique. Dans les trois départements, on a pu constater une diminution du débit et le tarissement de certaines sources, de même que de la turbidité.

Dans les trois départements, une perte directe de couvert forestier par suite du séisme a été constatée, de même qu'une augmentation

claire de la pression sur les ressources forestières. Dans la vicinity du Parc Macaya et du Parc de la Visite, on a pu remarquer une multiplication des défrichements illégaux. Il en est de même pour les plantations de mangroves dans les aires marines protégées des trois départements. Dans les trois départements, on a rapporté une intensification nette de la coupe des mangroves pour la reconstruction des maisonnettes ou pour la production de charbon de bois. On constate également une augmentation des pressions anthropiques sur les ressources ligneuses de la mangrove, par l'entreposage anarchique des matériaux

des bâtiments détruits, avec un risque de réduction de la surface de la mangrove et une affectation de la qualité des eaux. Les problèmes d'éboulement et de glissement de terrain ont aussi occasionné le remodelage des écosystèmes marins par le dépôt de tonnes de matériaux et de sédiments qui produisent déjà des impacts négatifs sur les ressources halieutiques.

Pollution-déchets : des problèmes importants de gestion des déchets se sont intensifiés par suite du tremblement de terre. D'abord, les débris des infrastructures détruites sont entreposés de manière

aléatoire. Cette gestion anarchique aggrave les pratiques de décharge des déchets domestiques, qui ne sont ni correctement implantés, ni aménagés. On constate également une prolifération des déchets plastiques et biomédicaux.

Changements climatiques/ adaptation/atténuation :

le réseau électrique est endommagé à plusieurs endroits. À Sault Mathurine notamment, le réservoir de la centrale hydroélectrique a été envahi par des éboulis et une étude plus poussée doit déterminer l'impact sur la production d'énergie. Si la capacité de production

de la centrale est affectée, l'utilisation alternative d'énergie de source thermique générera une augmentation des gaz à effet de serre (GES). De même, on a constaté une augmentation de l'utilisation du charbon pour la cuisson, ce qui peut avoir un impact sur les émissions de GES.

La Stratégie de Relèvement

Toute action entreprise en relèvement devra impérativement produire des gains nets de biodiversité pour ces habitats critiques et améliorer la résilience des écosystèmes et des populations, avec une

attention particulière pour les groupes les plus vulnérables et les plus touchés. La stratégie de reconstruction est donc articulée autour de trois axes complémentaires qui sont (1) la restauration des écosystèmes, plus particulièrement une vaste campagne de reboisement et de restauration des écosystèmes côtiers et marins (ii) la mise en place d'un système intégré de gestion des déchets, et (iii) l'intégration multisectorielle des enjeux environnementaux transversaux ainsi que la gouvernance environnementale. Ces coûts de relèvement sont estimés à 81,999,260 \$US.



4. L'IMPACT HUMAIN DU SÉISME

4.1. Le Profil Démographique de la Péninsule Sud

Les dernières informations officielles relatives au profil démographique des trois départements de la Péninsule du Sud se présentent comme suit⁴³ :

| Population Totale par Département de la Péninsule Sud | | Personnes de 18 ans et + (H & F)/% | | Nombre d'Hommes/% | | Nombre de Femmes/% | | Population Rurale/% | |
|---|-----------|------------------------------------|-----|-------------------|-----|--------------------|-----|---------------------|-------|
| Sud | 774,976 | 472,419 | 61% | 400,672 | 52% | 374,304 | 48% | 360,666 | 46,5% |
| Grand' Anse | 468,301 | 281,238 | 60% | 244,488 | 52% | 223,813 | 48% | 357,813 | 76,4% |
| Nippes | 342,525 | 209,370 | 61% | 179,657 | 52% | 162,869 | 48% | 280,314 | 81,8% |
| Total | 1,585,802 | 963,027 | 61% | 824,837 | 52% | 780,985 | 49% | 738,793 | 45% |

L'Impact Humain du Séisme sur les Secteurs Productifs, Sociaux et des Infrastructures

Dérivant directement de l'évaluation du séisme en termes de dommages, pertes et besoins, l'effet humain du séisme est lourd de conséquences pour la population Sud, à savoir :

| Secteurs | Sous-Secteurs | Impact Humain |
|---------------------|---------------|--|
| Secteurs Productifs | Commerce | Les dommages et les pertes sont les plus élevés dans le secteur informel et auprès des entreprises détenues par des femmes. Les entreprises dans les départements touchés par le séisme sont à 70 % gérées ou détenues par des femmes et nécessiteront une attention particulière pour se rétablir. |
| | Tourisme | Les femmes représentent 63% de l'emploi total dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. |

⁴³ MEF/IHSI/Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, « Ménages et Densité Estimées en 2015 », Mars 2015

| Secteurs | Sous-Secteurs | Impact Humain |
|---|------------------------------|---|
| Secteurs Sociaux | Logement | 115,000 ménages ont vu leurs maisons endommagées, dont 34% sont détruites, et 22% sévèrement endommagés. |
| | Santé | 33,908 femmes enceintes et allaitantes sont directement affectées par le séisme |
| | | 167,118 enfants de moins de 5 ans souffrent des effets directs du séisme |
| | Éducation | 307,359 élèves sont affectés directement ou indirectement par la discontinuité des services scolaires dans les trois départements du Sud. |
| | | Également, quelques 7,512 enseignants et plus de 1,000 directeurs d'écoles seraient touchés par les effets du séisme. |
| | Secteurs de l'Infrastructure | Transport |
| 407,081 personnes se sont trouvées totalement isolées en raison des éboulements de terrain avec un accès restreint ou impossible aux services de base dans 53 communautés | | |
| Eau & Assainissement | | Plus de 379,000 personnes sont affectées par un déficit d'accès à l'eau et à l'assainissement |
| Énergie | | Les ruptures de lignes électriques et la baisse de l'offre de fourniture d'électricité a un impact direct et très préjudiciable en premier lieu sur les hôpitaux et centres de santé. |
| | | Le défaut d'éclairage public est par ailleurs un facteur d'insécurité supplémentaire pour les personnes les plus vulnérables déjà identifiées avant le séisme. |

4.2 L'Impact Humain Selon les Indicateurs du PDNA²⁸

Les Conditions de Vie : l'im-

impact humain du séisme sur les conditions de vie est mesuré en termes d'accès aux services sociaux de base dont l'eau et

l'assainissement, la santé, l'éducation, et le logement. Il ressort du PDNA que :

| Services Sociaux de Base | Impact Humain du Séisme sur les Conditions de Vie |
|---|--|
| Accès à l'eau potable et à l'assainissement | 60% des ménages des trois départements souffrent d'un déficit en eau potable et services d'assainissement |
| Accès aux services de santé | 33,908 femmes enceintes et allaitantes sont directement affectées par le séisme |
| | 167,118 enfants de moins de 5 ans souffrent des effets directs du séisme |
| | 68% des prestataires de services sociaux ont constaté que les femmes n'avaient qu'un accès limité ou nul aux services de santé ²⁹ |
| Accès à l'éducation | 307, 359 élèves sont affectés par la discontinuité des services scolaires |
| | Également, quelques 7,512 enseignants et plus de 1,000 directeurs d'écoles seraient touchés par les effets du séisme. |
| Accès au logement | 115,000 ménages ont vu leurs maisons endommagées, dont 34% sont détruites, et 22% sévèrement endommagés. |

Les Moyens de Subsistance : l'impact humain du séisme est mesuré en termes d'accès de la population aux moyens de subsistance, aux revenus et aux ressources y compris celles produites par l'environnement naturel. D'après les informations disponibles, le PDNA a

démonstré que 363,000 ménages ont perdu un montant total de 110 millions de HTG de revenus en raison de la réduction de la production agricole, et d'autres activités productives suite au séisme; ceci représente l'équivalent de 91,681 emplois à temps plein

perdus.

La Sécurité Alimentaire : le PDNA a démontré qu'après le séisme la sécurité alimentaire s'est gravement dégradée dans les trois départements de la Péninsule Sud, comme en témoigne le tableau suivant :

⁴⁴ L'annexe 2 du résumé exécutif présente des recommandations clés consolidées pour les cinq indicateurs de l'impact humain du séisme

⁴⁵ MFDF/ONUWOMEN/CARE, « Analyse rapide genre », 11 septembre 2021

| Départements de la Péninsule Sud | Nombre de Personnes Affectées (IPC 3 et IPC 4) | | Aggravation de la Sécurité Alimentaire En pourcentage après le séisme |
|----------------------------------|--|-----------------|---|
| | Avant le Séisme | Après le Séisme | |
| Sud | 232,000 | 369,000 | + 59% |
| Grand' Anse | 190,000 | 230,000 | + 21% |
| Nippes | 115,500 | 155,000 | + 34% |
| Total | 536,500 | 754,000 | + 41% |

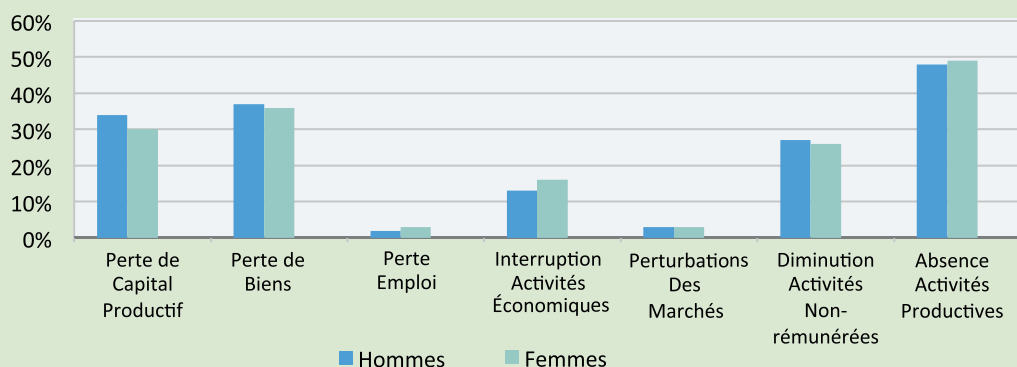
L'Égalité des Sexes : en termes de vulnérabilité générale des sexes suite au séisme, l'évaluation des pertes et des dommages causés aux infrastructures et aux services sociaux de base, et par suite des déplacements de population à la suite du séisme, il est estimé que dans le département du Sud 59% des femmes et 41% des hommes sont plus

exposés à la vulnérabilité; dans le département de la Grand' Anse ce ratio serait de 59% de femmes et 41% d'hommes, alors que dans le département des Nippes, il serait de 60% de femmes contre 40% des hommes⁴⁶. Les changements les plus significatifs par rapport aux moyens de subsistance par suite du séisme sont en ordre décroissant

d'importance comme illustré dans le graphique suivant : (i) l'absence d'activités productives (ii) la perte des biens, et (iii) la perte de capital productif.

L'inclusion sociale : lors d'une catastrophe, les catégories de la population présentant déjà des vulnérabilités peuvent être davantage affectées du fait de leur situation spécifique et être touchées

Changements Vécus les Plus Significatifs par Rapport aux Moyens de Subsistance Suite au Séisme



46 <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Haiti%20-%20Flash%20Appeal%20-%20Earthquake%20%28August%202021%29.pdf>

de manière disproportionnée. Ces groupes de la population comprennent entre autres (i) les femmes et les filles (ii) les personnes vivant avec le VIH ou à haut risque d'exposition au VIH (iii) les personnes vivant avec un déficience physique, sensorielle ou mentale (iv) les migrants ou personnes déplacées internes (v) les personnes âgées (vi) les personnes vivant dans des zones enclavées, et (vii) les personnes incarcérées.

Les femmes et les filles :

l'un des principaux risques qui génère une plus grande vulnérabilité pour les femmes et les filles est celui de subir des violences et des abus sexuels en raison de l'insécurité, des tensions et du manque d'accès aux services⁴⁷. L'étude récente de l'UNICEF⁴⁸ révèle que 47 % des personnes interrogées déclarent que les femmes

sont les plus touchées par le tremblement de terre, et indique que la violence sexiste et la violence sexuelle (à 25 % chacune) sont les principaux risques pour elles. Une autre étude⁴⁹ indique que la moitié des organisations consultées ont déclaré que les hommes et les femmes peuvent tous être victimes de la violence et de l'insécurité, mais que les femmes et les filles sont susceptibles d'en souffrir davantage en raison de la promiscuité dans les sites de rassemblement, l'absence de séparation des toilettes entre hommes et femmes, et l'absence d'installations sanitaires qui augmentent le risque de violence pour elles. Dans cette situation, 70% des femmes et des hommes interrogés ont déclaré que la peur de la violence sexuelle avait augmenté après le tremblement de terre⁵⁰.

Les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et les populations clés à haut risque d'exposition au VIH, comme la communauté LGBTI, y compris les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH), les professionnelles du sexe (PS) sont particulièrement vulnérables à l'exclusion sociale dans la société en général⁵¹. Avant le séisme du 14 août 2021, ces populations clés souffraient déjà de préjugés, de discriminations, de violences, et de violences basées sur le genre (VBG). Les comportements discriminatoires et stigmatisant à l'endroit des PVVIH et des populations clés modifiaient leur accès au travail, aux services de santé et à l'éducation. Une enquête récente⁵² a révélé qu'environ 11% de PVVIH qui ont subi une

47 Avant le séisme et au niveau national, vingt-neuf pour cent (29%) des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans. Chez les femmes non célibataires, cette violence a été perpétrée, dans 45% des cas, par le mari/partenaire actuel. Une femme sur huit (12%) a déclaré avoir subi des violences sexuelles et 34% des violences conjugales. Seul un quart (24 %) des femmes ayant subi des violences physiques ou sexuelles a déclaré avoir recherché de l'aide et 76 % ont déclaré n'avoir jamais recherché de l'aide dont la majorité (54 %) n'en a jamais parlé à personne.

48 UNICEF, <https://www.dhsprogram.com>

49 MFDF/ONUFEMMES/CARE, « AGR Haïti Août 2021 », 11 septembre 2021

50 MFDF/ONUFEMMES/CARE, « AGR Haïti Août 2021 », 11 septembre 2021

51 Plan Stratégique National Multisectoriel De riposte au VIH/SIDA, 2018-2023, (2019), MSPP.

52 Post-Disaster Rapid Evaluation in the Southern part of Haiti, Fondation SEROVie, septembre 2021

expérience de stigmatisation et de discrimination se sont retrouvées dans l'obligation de changer de lieu de résidence ou se sont trouvées dans l'incapacité de louer un logement au cours des 12 derniers mois; 17 % ont subi la perte d'un emploi ou d'une source de revenus.

À la suite d'un désastre naturel, les PVVIH souvent souffrent de l'interruption du traitement antirétroviral (ARV), du traitement de la tuberculose et du traitement des infections opportunistes : une étude a révélé que 23% des PVVIH enquêtés ont interrompu leur traitement ARV, et 67% d'entre eux ont perdu leur ARV par suite du séisme⁵³. Face à cette situation, il est recommandé de garantir et d'intensifier (i) la continuité des soins et des services VIH (prévention, traitement, soins et soutien) aux personnes en ARV dans la Péninsule Sud (ii) la continuité des soins et des services de

tuberculose au bénéfice des patients en traitement et des symptomatiques respiratoires (iii) la provision d'un appui psychosocial pour les PVVIH et les populations clés, ainsi que pour les prestataires de services VIH et de tuberculose (iv) la continuation de la prévention/détection des infections sexuellement transmissibles, et (v) la prévention de la transmission de la Sars-Cov-2 pour la population générale et pour les personnes plus vulnérables à la COVID-19, comme notamment les PVVIH.

Les autorités haïtiennes estiment à un (1) million le nombre de personnes vivant avec une déficience physique, sensorielle ou mentale, dont au moins 200,000 enfants⁵⁴. Malheureusement ces données ne sont pas ventilées ce qui entraîne des difficultés pour identifier les personnes dans le besoin et entrave la mise en place d'une réponse institutionnelle et juridique cohérente. La

situation socio-économique des personnes vivant avec une déficience est marquée par des inégalités criantes, qui se sont aggravées à la suite des chocs précédents tels que le 'Peyi Lok' (2018-2019) ou la pandémie Covid-19 en 2020. La Fédération Haïtienne des Associations et Institutions des Personnes Handicapées (FHAIPH) avec l'appui des organisations de personnes handicapées et d'OCHA, dresse pour le moment une cartographie des personnes handicapées affectées par communes, et estime à ce jour leur nombre à 5,294 personnes ; cette estimation sera complétée lorsque toutes les localités rurales reculées seront atteintes⁵⁵. Une analyse approfondie de la situation des personnes vivant avec une déficience physique, mentale ou sensorielle dans les trois départements de la Péninsule Sud est indispensable pour préciser les besoins, et proposer des réponses adéquates à ces personnes affectées par le séisme.

⁵³ Rapports de visite d'évaluation des cliniques VIH dans les Départements de la Grand' Anse, de Nippes et du Sud, PNLS, août 2021.

⁵⁴ Leave No One Behind (LNOB), Haïti CCA 2021

⁵⁵ OCHA, FHAIPH, nombre de personnes handicapées par commune : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/haiti/infographic/haiti-2021-earthquake-number-persons-disabilities-commune>

Les personnes âgées, qui constituent 7% de la population totale du pays, selon l’Institut Haïtien de Statistique et d’Informatique, figurent également parmi les personnes les plus vulnérables à l’exclusion sociale, notamment en raison de la diminution de leurs capacités physiques et de leur vulnérabilité économique, qui augmentent leur dépendance pour couvrir leurs besoins vitaux tels que la santé et la nourriture. Une analyse approfondie de la situation des personnes âgées dans les trois départements est indispensable pour préciser les besoins, et proposer des réponses adéquates à ces personnes affectées par le séisme.

La population migrante ou déplacée à l’intérieur du

pays : elle voit son accès restreint aux services essentiels ce qui entraîne des risques critiques pour sa survie. Aussi, les personnes migrantes et déplacées internes ont tendance à s’installer dans des endroits vulnérables, généralement dans les zones les moins accessibles et les moins bien desservies, où les loyers sont moins chers. Ce sont le plus souvent les zones les plus exposées aux risques de catastrophe, comme cela a été démontré à la suite de l’Ouragan Matthew en 2016⁴⁰. Les personnes en situation de déplacement (par suite des violences, de l’insécurité, des catastrophes naturelles) ont du mal à subvenir seules à leurs besoins vitaux. Leurs moyens de subsistance sont très limités, et leurs revenus ne leur permettent

pas d’accorder la priorité aux dépenses essentielles de santé, d’éducation d’eau, d’hygiène et d’assainissement, ni d’habitat – quand ces services sont disponibles⁴¹. En particulier, les migrants et personnes déplacées ne possédant pas de document personnel sont particulièrement vulnérables à l’exclusion sociale puisqu’étant exposées à de réels problèmes d’identification, leur accès aux services sociaux de base s’en trouve limité ou refusé. Un total de 38,777 personnes ont été déplacées suite au séisme du 14 août 2021 dans 89 points de rassemblement, et dont 75 sites comprennent plus de 100 personnes. Les 89 points de rassemblement des personnes déplacées sont répartis dans les trois départements comme suit⁴²:

| Départements de la Péninsule Sud | Nombre de sites de rassemblement | Nombre de personnes déplacées |
|----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| Département du Sud | 44 | 21,587 |
| Département de la Grand’ Anse | 30 | 11,234 |
| Département des Nippes | 15 | 5,956 |
| Total | 89 | 38,777 |

56 Haïti Cyclone Matthew 2016: Post Disaster Needs Assessment, 2017 (p.18)

57 Haïti – Aperçu des besoins humanitaires / Humanitarian Needs Overview (HNO) 2021

58 OIM Haïti, dtmhaiti@iom.int, 20 septembre 2021

Les personnes vivant dans des zones enclavées: ces personnes peinent à couvrir leurs besoins vitaux, en raison d'une accessibilité physique difficile qui les prive de services de base essentiels et d'opportunités économiques diversifiées. Selon les données du Ministère de l'action sociale et de l'emploi, la proportion des ménages très vulnérables est deux fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (39% et 22% respectivement). Le Ministère des Travaux Publics, des Transports et de la Communication (MTPTC) a établi que le séisme a eu un effet considérable sur la mobilité des populations en raison des difficultés rencontrées sur les axes routiers primaires, secondaires et tertiaires dans les trois départements. En effet, la cartographie met en évidence qu'avant le séisme, la population vivant dans des zones difficiles d'accès dans les trois départements

s'élevait à 280,000 personnes ; après le séisme, ce nombre serait passé à 980,000 personnes dans 111 sections communales dans les trois départements⁵⁹. De plus, le MTPTC estime que **407,081 personnes sont totalement isolées**⁶⁰ principalement en raison des glissements de terrain. Une analyse approfondie de la situation des communautés dans les zones enclavées des trois départements est indispensable pour préciser les besoins, et proposer des réponses adéquates à ces personnes affectées par le séisme.

La Protection Sociale : les trois départements touchés comptaient déjà, avant le séisme, une forte proportion d'habitants vivant dans des conditions de pauvreté et de vulnérabilité importantes. Selon les dernières informations disponibles, le pourcentage des ménages en état de pauvreté

multidimensionnelle s'élevait à 46% dans le département du Sud, à 60.7% dans le département de la Grand' Anse et à 41.8% dans le département des Nippes. La pauvreté multidimensionnelle sévère, quant à elle, touchait 21.9% des ménages dans le département du Sud, 29.4% dans le département de la Grand' Anse, et 16.4% dans le Département des Nippes⁶¹. Il est généralement reconnu que les mesures de protection sociale mises en place pour atténuer les effets de cette pauvreté sont trop limitées et très fragmentées.

Au vu de l'extrême vulnérabilité du pays aux chocs récurrents de nature humaine ou naturelle, les autorités ont approuvé le 5 juin 2020 la Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociales (PNPPS). Cette nouvelle politique commande des mutations profondes de la gouvernance du système de

⁵⁹ MTPTC/BM/UNOPS, « Présentation de l'impact du séisme sur le réseau routier », Atelier technique PDNA, 15 septembre 2021

⁶⁰ MTPTC/BM/UNOPS, « Présentation de l'impact du séisme sur le réseau routier », Atelier technique PDNA, 15 septembre 2021

⁶¹ EMMUS-VI, 2016-2017.

protection sociale en Haïti. Cependant, la réussite de ce processus demandera la mise en place d'un ensemble de préalables et de mesures d'accompagnement dans le but d'améliorer progressivement l'impact sur les bénéficiaires, à travers notamment l'opérationnalisation du Registre social unifié. Néanmoins, la PNPPS tarde à être traduite dans un plan d'action annuel et budgétisé sur la base d'un large consensus et de l'inclusion de tous les acteurs et partenaires sociaux. Néanmoins, la PNPPS tarde à être traduite dans un plan d'action annuel et budgétisé sur la base d'un large consensus et de l'inclusion de tous les acteurs et partenaires sociaux.

Enfin, les besoins humanitaires ont rapidement augmenté à la suite du séisme dont les différents impacts ont aggravé un scénario humanitaire déjà très complexe. Le dernier aperçu

des besoins humanitaires pour Haïti avait identifié en 2021 plus de 610,000 personnes dans les trois départements de la Péninsule Sud qui avaient des besoins humanitaires aigus, dont 350,000 avaient des besoins de niveau extrême et catastrophique avant le séisme⁶². L'Appel Humanitaire du 25 août 2021 estime les besoins à 187,3 millions \$US et cible 500,000 personnes sur les 650,000 personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Les points saillants de l'assistance humanitaire fournie au 23 septembre 2021⁶³, se présentent comme suit :

- Près de la moitié des personnes ayant besoin d'aide humanitaire par suite du tremblement de terre a reçu une assistance humanitaire grâce aux efforts coordonnés des autorités nationales et départementales en collaboration avec les partenaires humanitaires

locaux et internationaux.

- À titre illustratif, la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement du MTPTC et ses partenaires ont fourni de l'eau potable à plus de 250,000 personnes ; plus de 210,000 personnes ont bénéficié de produits alimentaires et de kits d'abris ; 196 kits médicaux ont été distribués à 68 installations de santé ; et 22 tonnes de cargaison ont été transposées à Jérémie et aux Cayes.
- Plus de 201,000 femmes enceintes et enfants de moins de cinq ans ont toujours besoin d'interventions nutritionnelles d'urgence.
- La DGPC est en train de re-calibrer sa stratégie de réponse pour s'assurer que l'assistance est fournie aux populations des zones reculées difficiles à atteindre.

62 UNOCHA, HNO, 2021

63 UNOCHA Haïti, « Situation report n°6 », 23 septembre 2021



5. L'IMPACT MACROÉCONOMIQUE DU SÉISME

Contexte

Dans le contexte de la crise internationale causée par la pandémie du SARS-COV2 (COVID-19) et sur toile de fond d'une crise politique persistante, l'économie haïtienne a subi une contraction de 3,3% durant l'année fiscale 2019-2020, après une chute de 1.7% en 2018-2019. Cette mauvaise performance de l'économie haïtienne en 2018-2019 était due principalement à la détérioration des conditions macroéconomiques domestiques depuis juillet 2018 quand le contexte politique a commencé à se détériorer considérablement avec le phénomène de 'Peyi Lòk' et ses retombées négatives sur les activités économiques.

La persistance pendant l'année 2020-2021 d'un environnement socio-politique défavorable,

d'instabilité institutionnelle, d'insécurité croissante, de troubles sociaux, et l'assassinat du président Jovenel Moïse, devaient aussi impacter l'économie haïtienne. Durant l'année fiscale 2020-2021, le PIB d'Haïti devrait se contracter de 0,6% avant le tremblement de terre. Entre avril et juillet 2021, un rebond des infections au COVID-19 avait été observé en Haïti, ce qui avait contraint au rétablissement de l'état d'urgence sanitaire. Ceci, ajouté à l'aggravation des conditions d'insécurité et aux conflits récurrents entre les autorités et de multiples secteurs d'opposition sur la faisabilité de la tenue d'élections générales, a affecté la gamme réduite d'options qui sous-tendaient des prévisions de reprise économique.

Impact macroéconomique du séisme

Les pertes et dommages sont estimés à US\$ 1,6 milliards, qui représentent 10,9% du produit intérieur brut (PIB) de 2019-2020, répartis en 8,4% du PIB comme dommages et 2,5% du PIB comme pertes de flux de production. Les catastrophes causées par le séisme d'août 2021 dans la péninsule sud du pays représentent un problème de déséquilibre important dans les principaux agrégats macroéconomiques⁶⁴. Pour cette raison, il est possible que le PIB affiche (en 2020-2021) une baisse plus importante que la contraction de 0,6% prévue avant le séisme.

Selon les modèles statistiques et économétriques développés par l'équipe

⁶⁴ Les effets cumulatifs des catastrophes et leur dynamique intertemporelle ont des effets qui peuvent être quantifiés, à l'aide de techniques dont l'application dépasse le cadre de ce rapport.

d'évaluation, il est probable que le taux de variation du PIB d'Haïti en 2020-2021 connaîtra une baisse supplémentaire d'environ

0,5 point de pourcentage dérivée du séisme, sans tenir compte des effets cumulatifs découlant de la tempête tropicale Grace ou autres

chocs externes ou internes. Ainsi, la décroissance du PIB passerait de -0,6% à -1.1% sur l'exercice 2020-2021.

| Dommages HTG/USD | | | Pertes HTG/USD | | | Effets (Dom.+Per.) Totaux |
|------------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|------------------------------|
| Dom. Publique | Dom. Privé | Dom. Total | Per. Publique | Per. Privé | Per. Total | |
| 25,842,202,576 | 95,427,148,591 | 121,269,351,167 | 14,575,421,564 | 21,768,573,000 | 36,343,994,564 | 157,613,345,730 |
| 265,626,070 | 980,873,763 | 1,246,499,834 | 149,817,414 | 223,754,167 | 373,571,580 | 1,620,071,414 |

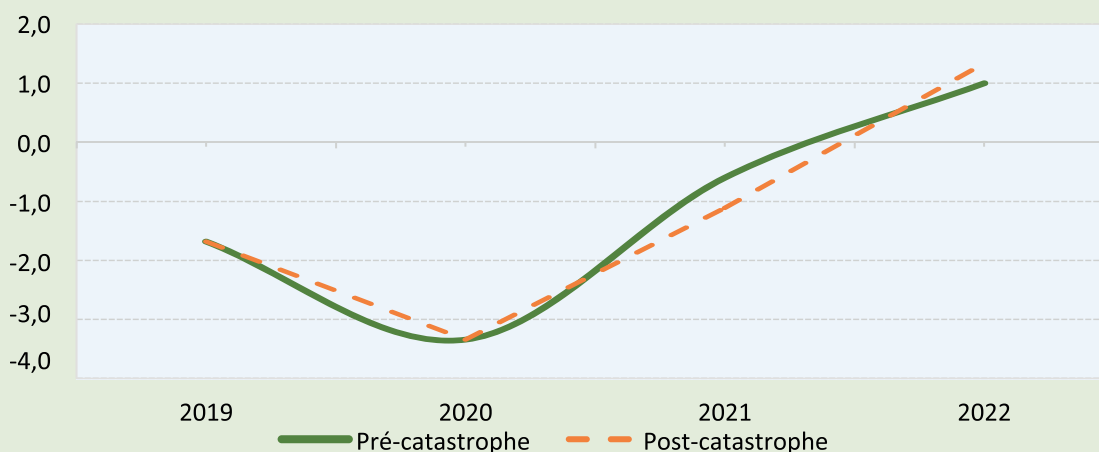
Du côté des finances publiques, le déficit global du secteur public (administration centrale) devrait augmenter légèrement d'environ 0,1 point de pourcentage du PIB. Parallèlement, une légère hausse de la dette publique (de l'ordre de 0,2 point de pourcentage du PIB) serait observée, uniquement en raison de la baisse supplémentaire estimée

du PIB en 2020-2021, sans tenir compte de la possibilité de contracter de nouvelles dettes pour soutenir la reconstruction liée au séisme.

Pour le secteur externe, l'augmentation des importations -principalement liée à l'agriculture et à la reconstruction- et la baisse des exportations induite par la catastrophe, sera

partiellement compensée par le flux croissant des envois de transferts privés (qui représentaient 23,8% du PIB en 2019-2020), pourraient générer une augmentation modérée du déficit courant de la balance des paiements en 2020-2021, lorsque la plupart des travaux de reconstruction seront en cours de réalisation.

Scénario anticipé du PIB avant et après les catastrophes, 2019 à 2022 (taux de croissance)









6. ÉLÉMENTS DE BASE DE LA STRATÉGIE DE LA RELÈVEMENT : VISION, PRINCIPES DIRECTEURS ET AXES PRIORITAIRES

Introduction

Les éléments de base de la stratégie de relèvement ont été élaborés par le groupe technique PDNA lors d'un atelier tenu le 23 septembre 2021 au MPCE,

avec la participation des cadres du MPCE et du MEF, des représentants d'autres institutions nationales et de ceux de la Banque Mondiale, des Nations Unies et de l'Union Européenne. Ces éléments de base permettront

de développer, par la suite, un cadre de relèvement post-désastre réaliste basé sur les priorités et capacités nationales, selon la vision, les principes directeurs et les axes prioritaires identifiés par le groupe technique comme suit :

| | | | | |
|------------------------------------|---|--|--|---|
| <p>VISION</p> | <p>Vers un relèvement résilient face aux aléas multiples et complexes en adoptant des approches innovantes et durables sur la base d'un processus inclusif et coordonné</p> | | | |
| <p>PRINCIPES DIRECTEURS</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Prise en compte des territoires et des populations marginalisés affectés dans la Péninsule Sud 2. Appropriation du processus de relèvement par l'ensemble des acteurs territoriaux 3. Développement d'une dynamique de relance économique inclusive et durable | | | |
| <p>AXES PRIORITAIRES</p> |  <p>Gouvernance</p> |  <p>Relance Économique</p> |  <p>Infrastructures résilientes, Aménagement du territoire et Meilleures conditions de vie</p> |  <p>Protection et Inclusion Sociale</p> |

La Vision du Relèvement

« Vers un Relèvement Résilient face aux aléas multiples et complexes en adoptant des approches innovantes et durables sur la base d'un processus inclusif et coordonné »

Cette vision reflète la nécessité d'institutionnaliser des politiques publiques qui sont résilientes, de même que des structures et des mécanismes de coordination qui intègrent

la réduction des risques de désastre et l'adaptation aux changements climatiques afin de construire la résilience des communautés au niveau national et local. Cette vision incorpore les risques systémiques dans les interventions de relèvement des politiques publiques et dans les investissements physiques et humains tout en reconnaissant que, pour le moment, les approches de mesure et de gestion des risques sont inadéquates pour adresser

les défis interconnectés des aléas naturels et d'un environnement très vulnérable. Les interventions futures doivent refléter une bien meilleure compréhension de la nature systémique des risques : cette dernière est particulièrement évidente en Haïti en 2021 en raison de l'impact simultané de la situation politique très complexe, de la pandémie COVID-19, du séisme du 14 août, et de la dépression tropicale Grace.

Les Principes Directeurs

1. « Prise en compte des territoires et populations marginalisés affectés de la Péninsule Sud »

Ce principe d'équité veut que les actions prennent en compte non seulement les communautés directement affectées par le choc mais s'étendent aussi aux communautés limitrophes en amont et en aval moins affectées, qui sans leur prise en compte, peuvent compromettre la réalisation de la vision.

2. « Appropriation du processus de relèvement par l'ensemble des acteurs territoriaux »

Pour ne pas répéter les erreurs du passé, ce principe directeur fait ressortir l'impérieuse nécessité d'inclure tous les acteurs locaux dans l'identification des axes de relèvement, dans l'exécution et le contrôle de la mise en œuvre. Les autorités départementales et locales, la société civile, les services déconcentrés de l'Etat doivent être fortement impliqués et s'approprier le processus de relèvement.

3. « Développement d'une dynamique de relance économique inclusive et durable »

Ce principe se base sur la justice sociale qui découle d'une économie solidaire qui se repose sur un relèvement inclusif, vert, résilient et durable.

Les Axes Prioritaires du Relèvement

Afin de mettre en pratique la vision et les principes directeurs du relèvement, quatre axes stratégiques ont été considérés et reprennent les principaux objectifs identifiés par le groupe technique, de même que les principales recommandations formulées par le PDNA en la

matière.

La Gouvernance du Relèvement

L'objectif est d'assurer une coordination et intégration très étroite des autorités et communautés locales dans le processus de relèvement et de reconstruction à travers des mécanismes participatifs et inclusifs qui : assurent les

liens intersectoriels entre les interventions, empêchent les duplications, et permettent une capitalisation entre les projets et les programmes. Les principales interventions suggérées dans le PDNA sont reprises dans le tableau ci-après auxquelles il conviendra d'accorder un niveau de priorité dans le cadre de relèvement post-désastre.

| Interventions | Secteurs |
|---|-----------|
| Renforcer la capacité du ministère dans les départements frappés | Commerce |
| Former aux techniques de construction parasismiques et para cycloniques (en matière de gouvernance (Mairies), en matière de mise en œuvre (constructeurs et chefs de ménages) et à travers l'organisation de campagne de sensibilisation et de communication | Logement |
| Élaborer des stratégies, des politiques et des procédures de relèvement, et diffuser les instruments aux intervenants, afin qu'ils soient capables de gérer le programme de relèvement tout en appliquant l'approche construire en mieux avec une vision de long terme. | Logement |
| Mettre à disposition des ressources humaines avec les compétences techniques pour assurer le développement de la stratégie de reconstruction pas seulement des infrastructures mais aussi des institutions avec la vision pyramidale de la subsidiarité des services ; garantir l'engagement du niveau départemental | Santé |
| Renforcer le système d'information sanitaire avec des approches innovatrices permettant la remontée d'information fiable en temps réel. | Santé |
| Décentraliser et promouvoir la gouvernance locale dans une vision de subsidiarité et du schéma pyramidal proposé par la politique de santé. | Santé |
| Développer une approche intersectorielle, tenant compte du fait que la santé est liée à la nutrition, à un environnement propre et non-contaminé, aux conditions de travail, aux coutumes et conditions d'habitat de la population. | Santé |
| Garantir l'accès de la population aux services des trois niveaux de soins grâce à un système intégré de référence et contre référence fonctionnelle. | Santé |
| Harmoniser les activités de construction de structures temporaires menées par les partenaires techniques et financiers et les ONG en passant par les structures de coordination existantes, notamment le groupe technique Reconstruction, qui sera mené par la cellule d'urgence du MENFP. La reconstruction des écoles dans le moyen et long terme devra se faire en suivant l'approche construire en mieux. | Éducation |

| Interventions | Secteurs |
|---|-----------|
| Assurer la coordination sectorielle et intersectorielle au niveau central, départemental et local sous le leadership du ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) et de ses structures déconcentrées comme les Directions Départementales d'Éducation et les Bureaux des Districts Scolaires (BDS). | Éducation |
| Estimer les besoins financiers du relèvement et reconstruction sur la base de l'analyse du MTPTC visant à augmenter la connectivité et la résilience du réseau dans les trois départements du Sud. | Transport |
| Assurer des actions promptes et coordonnées de façon à faciliter la reprise économique, et le fonctionnement des services eau potable et assainissement. Promouvoir une rapide prise en charge près du lieu de résidence des populations pour restreindre le séjour des sinistrés dans des camps | WASH |
| Élaborer un master plan de moyen et long terme , et créer des unités opérationnelles décentralisées et résiliente | Énergie |
| Améliorer la gouvernance des risques de désastres à travers un dispositif politique, institutionnel et légal. Poursuivre le renforcement de la DPGC aux niveaux central, départemental, communal et local dans son rôle en tant que Direction Générale pour continuer à améliorer la préparation et la réponse ainsi que les actions de prévention. | GRD |
| Promouvoir l'adoption de technique de réduction des risques dans tous les secteurs ainsi que l'application des codes de construction résilient aux aléas dans une perspective de durabilité. | GRD |

Le Relèvement Économique

L'objectif est de renforcer de manière inclusive et durable l'agenda de développement du pays de manière inclusive et durable en assurant : la durabilité des chaînes de valeur, l'utilisation de nouvelles technologies résilientes et adaptées, des mécanismes de gouvernance effectifs et efficaces, le développement des capacités humaines et des services d'appui, de même que le renforcement du secteur financier.

| Interventions | Secteur |
|--|-------------|
| Fournir aux agriculteurs un appui à la reconstitution et au renforcement de leur cheptel. | Agriculture |
| Accorder un crédit à des conditions et modalités de remboursement particulières pour conduire des activités de petit commerce, centré particulièrement sur les femmes | Agriculture |
| Fournir une aide aux moyens de subsistance pour soutenir la reprise de la prochaine saison culturale d'hiver tout en facilitant l'accès (physique et financier) aux intrants (semences, matériel végétal, accès au crédit etc.) et aux intrants agro-pastoraux (lutte contre les parasites, vaccination de masse du bétail). | Agriculture |
| Redynamiser les entreprises de la Péninsule du Sud | Commerce |
| Assurer des ressources humaines formées pour garantir l'accès à tous les niveaux de soins | Santé |
| Assurer la viabilité financière du système de santé dans la Péninsule du Sud. | Santé |
| Renforcer les soins de santé primaires à base communautaire | Santé |

| Interventions | Secteur |
|--|-----------|
| Financer une subvention aux écoles et aux parents permettant de contrebalancer les effets financiers de la catastrophe sur la scolarisation des élèves | Éducation |
| Restaurer les accès routiers principaux vers les zones affectées et procéder aux réparations et stabilisation d'urgence sur les Voiries Réseaux Divers (VRD) priorités, | Transport |
| Accorder un support financier à l'EDH pour remettre en service l'ensemble des réseaux | Énergie |
| Développer et utiliser des mécanismes financiers durables et innovants à travers une stratégie nationale de financement des risques afin d'accroître la résilience des haïtiennes et haïtiens, et des institutions. | GDR |
| Assurer efficacement la préparation, la réponse et le relèvement rapide post-désastre à travers le renforcement des capacités techniques, matérielles et financières des institutions nationales, départementales, communales et locales en charge de la gestion des désastres | GDR |

Infrastructures Résilientes, Aménagement du Territoire, et Amélioration des Conditions de Vie

L'objectif est de réduire les risques et vulnérabilités des infrastructures physiques aux aléas naturels, de conserver les ressources naturelles du pays, et de gérer l'aménagement du territoire en utilisant des options de planification qui soient sensibles aux risques.

| Interventions | Secteur |
|---|-------------------|
| Réhabiliter et reconstruire en mieux, et mettre à contribution les artisans, les matériaux et entreprises locaux (Atelier école, Les Passerelles d'Haïti, réseau TECLA) | Agriculture |
| Aménager les bassins versants (correction ravine, protection des sols), renforcer le développement de l'agroforesterie (fruitiers, cacao, café, bois d'œuvre) dans une perspective de contribution à la résilience des écosystèmes. Favoriser l'accès aux semences à cycle courts (maïs, haricot, riz, patate, légumes, sorgo, pois de souche, épinard, aubergine...) leur permettant de cultiver très rapidement et de mettre en valeur leurs parcelles. | Agriculture |
| Mettre en place les procédures pour le contrôle du bâti, régler le pourcentage de nouveaux bâtiments et réparations majeurs en respectant les normes de construction sécuritaire. | Logement |
| Améliorer l'utilisation des codes et des normes de construction pour assurer une conception et une construction appropriées des maisons, des bâtiments, et autres infrastructures | Logement |
| Promouvoir une utilisation et une planification des terres sensibles aux risques. | Logement |
| Résoudre l'insécurité sur la route Nationale #2 (déploiement d'équipes) et les limitations d'accès géographique des zones reculées. | Tous les Secteurs |
| Fournir des services WASH permettant de garantir l'accès à l'eau, l'assainissement et des services d'hygiène de base, y compris dans les structures temporaires. | WASH |
| Renforcer les réseaux existants dans deux centres urbains (Les Cayes et Jérémie), 57 systèmes d'AEP ruraux et une prise de rivière, et mettre à disposition des citernes de collecte de boues de vidanges provenant des abris et camps logeant les sinistrés. | WASH |

| Interventions | Secteur |
|---|-----------|
| Développer un plan d'investissement pour l'amélioration des infrastructures et de la résilience du secteur, incluant le renforcement des capacités de planification et priorisation des sites à reconstruire, le renforcement des capacités de régulation du bâti scolaire des établissements publics et non-publics et le système d'information du MENFP | Éducation |
| Renforcer les réseaux existants dans les 3 départements touchés par le séisme compte tenu des besoins importants relatifs à la vulnérabilité et à l'isolement des populations de la zone rurale. | Transport |
| Renforcer la résilience du réseau et en particulier des ouvrages d'art avec en prime une maintenance accrue des systèmes de drainage. | Transport |
| Raccorder systématiquement les zones rurales à un réseau carrossable par tout temps, et aux centres de santé et aux réseaux d'eau potable. | Transport |
| Établir les mesures pour l'exploitation et la maintenance plus efficaces des équipements de production, transport et distribution. | Énergie |
| Adopter une approche multirisque et assurer l'intégration de la gestion des risques de désastre dans chaque secteur affecté, en prenant des mesures de prévention propre à chaque secteur et assurant une « reconstruction en mieux ». | GRD |
| Prendre en compte non seulement les risques sismiques mais aussi les risques hydrométéorologiques et notamment ceux liés aux changements climatiques : ne pas déplacer, ni reconstruire le risque. | GRD |

La Protection Sociale et l'Inclusion Sociale

L'objectif est d'améliorer la qualité de vie de la population y compris en renforçant les programmes de protection sociale élaborés pour construire la résilience aux désastres et chocs climatiques.

| Interventions | Secteur |
|--|-------------|
| Distribuer de semences locales (organisation paysannes) pouvant intégrer facilement dans les systèmes agroforesteries et systèmes de production maraichères déjà en place et des services agricoles disponibles. | Agriculture |
| Développer et dynamiser des chaînes de valeur intensives en main-d'œuvre | Commerce |
| Préparer la population hébergée et déplacée pour leur retour aux quartiers d'origine | Logement |
| Appuyer l'auto-construction et l'autoréparation. | Logement |
| Renforcer les soins de santé primaires à base communautaire ; | Santé |
| Garantir l'accès aux médicaments et aux diagnostics sans charge financière pour les populations vulnérables. | Santé |
| Assurer une gestion adéquate des ressources humaines et matérielles. | Santé |

| Interventions | Secteur |
|---|-----------|
| Restaurer immédiatement les services essentiels de base (notamment les services pré et postnataux et les accouchements). | Santé |
| Poursuivre les services de sante infantile et de prise en charge des nouveaux avec une attention spéciale aux nouveaux nés. | Santé |
| Maintenir les programmes prioritaires (TB, Malaria, VIH/SIDA) et accélérer la vaccination de COVID-19 et la vaccination de routine en général. | Santé |
| Assurer des soins sans charge financière pour les populations vivant dans la vulnérabilité pour les maladies dites catastrophiques et les maladies chroniques transmissibles et non transmissibles. | Santé |
| Permettre la reprise des activités scolaires dans des structures adaptées (temporaires ou remises en état et prêtes pour la rentrée scolaire) dans les 1,250 écoles fondamentales endommagées ou détruites. | Éducation |
| Fournir une cantine scolaire d'urgence aux élèves affectés pour minimiser l'impact humanitaire de la catastrophe sur le développement des enfants. | Éducation |
| Fournir un appui psychosocial aux élèves et personnels enseignants affectés pour leur permettre de reprendre l'école dans des conditions mentales adéquates | Éducation |
| Rétablir et améliorer la connectivité des zones rurales via la réhabilitation du réseau routier secondaire et tertiaire local, en relançant l'économie locale grâce à l'approche à Haute-Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) visant à recapitaliser les populations vulnérables affectées par le séisme. | Transport |
| Recourir aux petites et moyennes entreprises (PME) locales dans les travaux ainsi que la main-d'œuvre locale autant que possible en s'appuyant sur les expériences réussies dans les opérations de transport récentes. | Transport |
| Porter une attention particulière aux priorités, à la sécurité et aux besoins des femmes et des filles dans l'identification et le financement d'investissements complémentaires à petite échelle, et encourager le recrutement de personnel féminin dans la réalisation des travaux. | Transport |
| Accorder un support financier et technique aux opérateurs des mini-réseaux énergétiques, et reconstituer une main d'œuvre compétente et motivée, et mieux dimensionnée. | Énergie |
| Améliorer la connaissance des risques de désastres dans toutes leurs dimensions aux niveaux central, départemental, communal et local | GRD |

Les Prochaines Étapes

Le PDNA a fourni une base solide de quantification des dommages et les pertes par suite du séisme, et d'estimation des coûts du relèvement, mais pas seulement : le PDNA offre également un solide fondation pour la formulation d'un cadre de relèvement

post-désastre qui soit basé sur les priorités et capacités nationales.

Dans ce contexte, trois étapes ont été identifiées afin de fournir la feuille de route d'un processus de relèvement qui soit efficace et efficient :

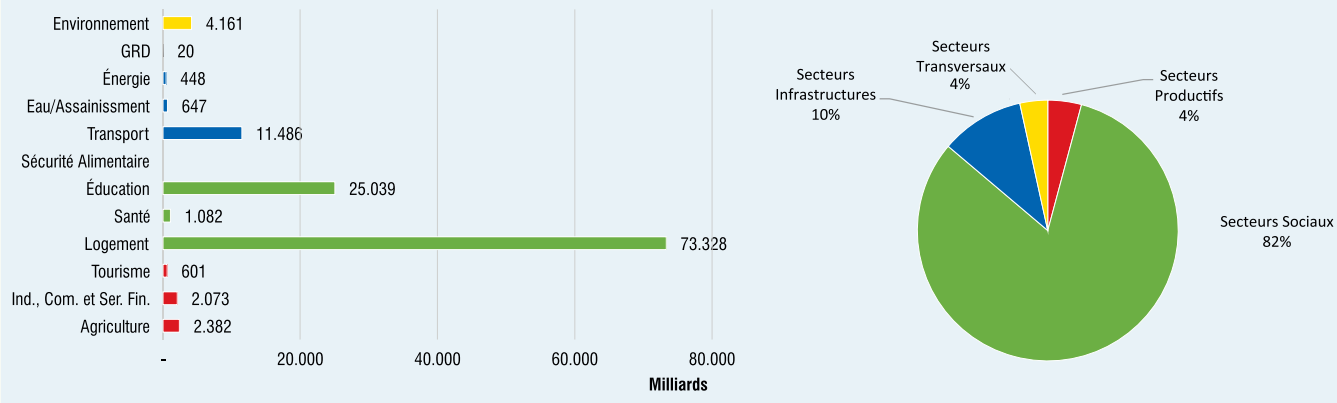
1. Le développement d'un plan d'action de relèvement qui considère

les effets cumulés de la situation politique, de la pandémie COVID-19, de la saison cyclonique en cours, et des effets du séisme du 14 août 2021 ;

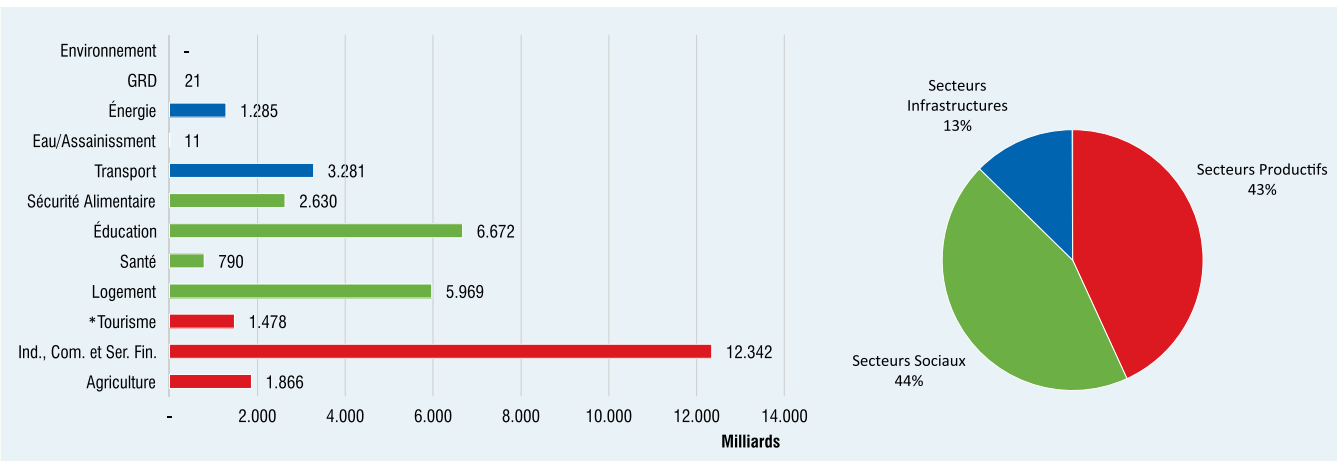
2. L'identification des déficits de financement internes et externes ;
3. Le développement des capacités pour conduire le processus de relèvement.

Annexe 1

Dommmages Totaux 121,269.4 millions HTG



Pertes Totales 36,344 milliards HTG



*Perte à court terme seulement

Besoins de relèvement 192,442 milliards HTG

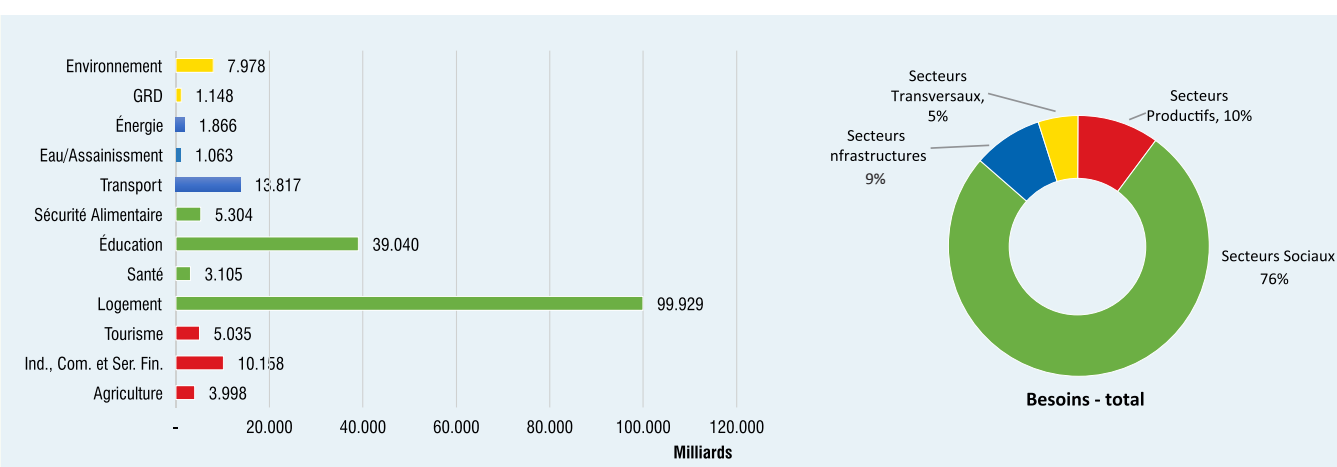


TABLEAU DES DOMMAGES, PERTES ET BESOINS

| Secteurs | Dommages HTG | | | Pertes HTG | | | Effets Totaux HTG | Besoins HTG |
|--------------------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|-----------------|
| | Dom. Publics | Dom. Privés | Dom. Totaux | Per. Publiques | Per. Privées | Per. Totales | | |
| Secteurs Productifs | 516.652.335 | 4.540.040.295 | 5.056.692.630 | - | 15.686.115.972 | 15.686.115.972 | 20.742.808.602 | 19.190.937.481 |
| Agriculture | 428.581.962 | 1.953.463.682 | 2.382.045.644 | - | 1.865.552.375 | 1.865.552.375 | 4.247.598.019 | 3.998.167.153 |
| Ind., Com. et Ser. Fin. | 88.070.373 | 1.985.137.442 | 2.073.207.815 | - | 12.342.093.412 | 12.342.093.412 | 14.415.301.227 | 10.158.121.503 |
| Tourisme | | 601.439.171 | 601.439.171 | | 1.478.470.185 | 1.478.470.185 | 2.079.909.356 | 5.034.648.825 |
| Secteurs Sociaux | 8.938.503.145 | 90.510.565.208 | 99.449.068.353 | 11.574.636.853 | 4.486.024.853 | 16.060.661.706 | 115.509.730.059 | 147.379.364.524 |
| Logement | | 73.328.033.969 | 73.328.033.969 | 5.672.299.432 | 296.440.131 | 5.968.739.563 | 79.296.773.532 | 99.929.377.568 |
| Santé | 513.104.278 | 568.876.483 | 1.081.980.761 | 790.037.285 | - | 790.037.285 | 1.872.018.046 | 3.105.462.868 |
| Éducation | 8.425.398.867 | 16.613.654.756 | 25.039.053.623 | 2.482.345.521 | 4.189.584.722 | 6.671.930.243 | 31.710.983.866 | 39.040.032.095 |
| Sécurité Alimentaire | | | | 2.629.954.614 | - | 2.629.954.614 | 2.629.954.614 | 5.304.491.993 |
| Secteurs Infrastructures | 12.205.516.173 | 376.543.088 | 12.582.059.261 | 2.979.493.111 | 1.596.432.175 | 4.575.925.286 | 17.157.984.547 | 16.746.193.370 |
| Transport | 11.486.198.626 | - | 11.486.198.626 | 1.721.995.830 | 1.558.552.158 | 3.280.547.988 | 14.766.746.614 | 13.816.827.558 |
| Eau/Assainissement | 270.946.802 | 376.504.173 | 647.450.975 | 7.880.320 | 2.918.637 | 10.798.957 | 658.249.932 | 1.062.967.595 |
| Énergie | 448.370.745 | 38.915 | 448.409.660 | 1.249.616.961 | 34.961.380 | 1.284.578.341 | 1.732.988.001 | 1.866.398.217 |
| Secteurs Transversaux | 4.181.530.923 | - | 4.181.530.923 | 21.291.600 | - | 21.291.600 | 4.202.822.523 | 9.125.109.897 |
| GRD | 20.041.000 | - | 20.041.000 | 21.291.600 | - | 21.291.600 | 41.332.600 | 1.147.574.090 |
| Environnement | 4.161.489.923 | | 4.161.489.923 | | | - | 4.161.489.923 | 7.977.535.807 |
| Total HTG | 25.842.202.576 | 95.427.148.591 | 121.269.351.167 | 14.575.421.564 | 21.768.573.000 | 36.343.994.563 | 157.613.345.730 | 192.441.605.272 |
| Total USD | 265.626.070 | 980.873.763 | 1.246.499.834 | 149.817.414 | 223.754.167 | 373.571.580 | 1.620.071.414 | 1.978.063.102 |

| | |
|------------------------------|--------|
| Taux de change 1 USD=Gourdes | 97,288 |
|------------------------------|--------|

Annexe 2:

STRUCTURE DE COORDINATION PDNA – HAÏTI SÉISME 14 AOÛT 2021 PÉNINSULE SUD

| | | |
|---|---|---|
| | <p>COORDINATION STRATÉGIQUE DU PDNA MPCE: Mr. Simon D. DURAS BID : Mr. Yvon MELLINGER BM : Mr. Laurent MSELLATI NU : Mr. Bruno LEMARQUIS UE: Mme Bérénice MURAILLE</p> | |
| | <p>COORDINATION TECHNIQUE DU PDNA MPCE: Mr. Peretz E. PELTROP BM, NU, UE</p> | |
| <p>SECTEURS SOCIAUX ÉDUCATION, SANTÉ, LOGEMENT MPCE, MENFP, MSPP, MAST, MTPTC, MICT/DGPC, UCLBP UNICEF, PAHO, OIM, PNUD, UNHABITAT, BM, UE, BDC</p> | <p>SECTEURS PRODUCTIFS AGRICULTURE, COMMERCE ET INDUSTRIE & TOURISME MARNDR, MCI, MCC, MICT EU, FAO, PAM, CEALC, BM</p> | <p>SECTEURS INFRASTRUCTURE EAU ET ASSAINISSEMENT, ÉNERGIE & TRANSPORT UCLBP, DINEPA, ANARSE, MTPTC, EDH/NRC BM, UNICEF, BID, UNOPS</p> |
| <p>IMPACT MACROÉCONOMIQUE CROISSANCE ÉCONOMIQUE, TRANSFERTS NON- CONDITIONNELS & BALANCE DES PAIEMENTS MEF, MPCE BID, BM, CEALC</p> | <p>IMPACT HUMAIN CONDITIONS DE VIE, MOYENS DE SUBSISTANCE ET EMPLOI, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION, ÉGALITÉ DES SEXES, & INCLUSION SOCIALE MPCE, MAST, MARHDR/CNSA, MFCO PNUD, UNICEF, PAHO, OIT, OIM, PAM ONUFEMMES, ONUSIDA</p> | <p>SECTEURS TRANSVERSAUX RÉDUCTION DES RISQUES DE DÉSASTRE, & ENVIRONNEMENT MICT, DGPC, MDE PNUD, PNUE</p> |

Annexe 3 :

RECOMMANDATIONS CLÉS RELATIVES À L'IMPACT HUMAIN DU SÉISME

| INDICATEUR 1 – LES CONDITIONS DE VIE | |
|--------------------------------------|--|
| 1. | Concevoir une stratégie de relèvement socioéconomique et environnementale intégrée dans chacun des trois départements affectés par le séisme, sur la base des données mises à disposition par le PDNA dans les secteurs de la santé, de l'eau et l'assainissement, le logement, et l'environnement. |
| 2. | Intégrer dans chaque stratégie départementale intégrée de relèvement les besoins spécifiques liés à l'égalité de genre, et aux personnes les plus vulnérables (personnes âgées, personnes vivant avec une déficience physique, mentale ou sensorielle, PVVIH, personnes atteintes du COVID-19, et les communautés vivant dans des zones difficiles d'accès). |
| 3. | Assurer le leadership des autorités départementales et locales pour concevoir et mettre en œuvre cette stratégie de relèvement intégré départementale, en étroite coordination avec les associations de base, de la société civile et du secteur privé. |
| 4. | Ventiler les interventions de relèvement qui soient réalistes et dans le temps, sans créer des attentes qui ne pourront pas être honorées. |
| 5. | Mobiliser les ressources nationales et internationales pour la mise en œuvre des stratégies intégrées de relèvement départemental selon les principes de responsabilité, de transparence, et de redevabilité aux populations affectées. |

| INDICATEUR 2 - MOYENS DE SUBSISTANCE ET EMPLOI | |
|--|---|
| 1. | Générer des emplois immédiats et identifier d'autres options de subsistance pour les ménages touchés. Les interventions doivent être mise en œuvre sur une approche basée sur les ressources locales dans laquelle les communautés touchées seront impliquées. |
| 2. | Aligner les interventions relatives aux moyens de subsistance et à l'emploi sur les principes du travail décent et se concentrer sur des activités communautaires qui ne se limitent pas à la réparation et à la restauration des infrastructures, mais qui permettront de créer des emplois productifs à plus long terme et d'améliorer l'accès à d'autres moyens de subsistance d'une manière sensible aux conflits, afin de travailler sur les interfaces entre l'aide humanitaire, le développement et la paix. |
| 3. | Concevoir et mettre en œuvre les initiatives en matière d'emploi, de travail décent et de moyens de subsistance en tenant compte des conflits, afin de s'assurer qu'elles ne causent aucun dommage dans des environnements déjà instables et confrontés à des crises et des défis multiples. Les interventions doivent éviter de créer ou d'aggraver les griefs liés à l'inégalité d'accès aux services, aux moyens de subsistance et aux ressources, ou de violer les principes et droits fondamentaux au travail et autres normes internationales du travail. |
| 4. | Recourir à des solutions fondées sur la nature, telles l'agroforesterie/agroécologie qui contribuent de manière significative et mesurable à la création d'emplois productifs durables, et à la résilience. La reforestation (plantation d'espèces forestières et fruitières pour les lots d'agroforesterie/agroécologie pourra être effectuée à partir de stratégies à haute intensité de main d'œuvre (pépinières, mise en sachet des plantules, plantation). |

| | |
|----|---|
| 5. | La stratégie de relèvement devra permettre aux ménages de (i) de récupérer leurs actifs productifs et leurs revenus (ii) d'augmenter la résilience de leurs moyens d'existence face à des chocs futurs (iii) de poser les fondations du développement économique et de l'emploi décent, avec une approche sensible aux conflits existants et potentiels des zones affectées par le tremblement de terre (iv) de palier aux pertes en termes d'emploi productifs et de moyens de subsistance chez les jeunes, afin d'éviter chez ces derniers-ères la formation de mécanismes d'adaptations négatifs (tels que la prostitution, la dépendance et la criminalité, etc.) (v) de faciliter l'accès des femmes aux opportunités d'emplois productifs créés par les interventions de relèvement, et (vi) de protéger les enfants contre toutes formes de travail, trafic et violences, et notamment contre le phénomène des enfants travailleurs domestiques, qui risque de prendre de l'ampleur suite aux conséquences du tremblement de terre sur les conditions des ménages. |
| 6. | Les principaux axes prioritaires de la stratégie de relèvement des moyens de subsistance et de l'emploi sont présentés en Annexe 1 et sont ventilés sur trois périodes : de 0 mois à 1 an, de 1 an à 2 ans, et de 2 ans à 4 ans. |

INDICATEUR 3 - SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

| | |
|----|--|
| 1. | Fournir une assistance humanitaire immédiate et urgente aux populations qui connaissent des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 de l'IPC ou plus) afin de sauver des vies, de réduire les déficits alimentaires et d'empêcher un effondrement total des moyens de subsistance. |
| 2. | Apporter dans le même temps une aide aux moyens de subsistance pour soutenir la reprise de la prochaine saison culturale d'hiver tout en facilitant l'accès (physique et financier) aux intrants (semences, matériel végétal, accès au crédit etc.) et aux intrants agro-pastoraux (lutte contre les parasites, vaccination de masse du bétail). |
| 3. | Intensifier et étendre les actions spécifiques de prise en charge et de prévention de la malnutrition aiguë globale dans toutes les zones présentant un nombre important de population en phase d'urgence 3 et 4. |
| 4. | Cibler les personnes et les ménages ayant le plus de difficultés à accéder à la nourriture et donner la priorité à l'aide directe aux femmes enceintes et allaitantes, aux personnes âgées, aux enfants uniques, aux femmes chefs de famille, aux personnes malades, aux PVVIH, et aux personnes vivant dans les zones rurales difficiles d'accès. |
| 5. | Permettre la circulation libre et sans entrave des personnes, des marchandises, et des fournitures. |
| 6. | Les axes prioritaires de la stratégie de relèvement pour la sécurité alimentaire et la nutrition sont présentés dans l'Annexe 2, et sont ventilés d'après les périodes suivantes : de 0 à 6 mois, de 6 mois à 1 an, de 1 an à 2 ans, et de 2 ans à 4 ans. |

INDICATEUR 4 - ÉGALITÉ DES SEXES

| | |
|----|--|
| 1. | Assurer que les opérations de relèvement sont planifiées et conduites de façon inclusive avec les hommes et femmes leaders communautaires. |
| 2. | Favoriser les mécanismes de consultation et de participation avec la société civile, et des canaux d'engagements communautaires significatifs autour de la réponse d'urgence et de relèvement. |
| 3. | Créer les conditions de sécurité permettant de prévenir les risques de violence et d'abus sexuels à l'encontre des femmes, des filles, des garçons et de la communauté LGTBIQ+. |
| 4. | Mettre en place des mécanismes de rétroaction et de responsabilisation de la communauté. |

| | |
|----|--|
| 5. | Renforcer la capacité des femmes, et des organisations de femmes en matière de participation responsable et de leadership. |
| 6. | Systématiser l'utilisation des données désagrégées par sexe et leur production pour une prise de décision égalitaire. |

INDICATEUR 5 - INCLUSION ET PROTECTION SOCIALE

| | |
|----|---|
| 1. | Conduire d'urgence une enquête représentative dans les trois départements affectés afin de capturer la réalité des besoins spécifiques des personnes vivant avec une déficience physique, mentale ou sensorielle, des personnes âgées, des PVVIH, des personnes atteintes du COVID-19, et des communautés difficiles d'accès. |
| 2. | Concevoir une stratégie intégrée qui adresse les besoins spécifiques des ces populations les plus vulnérables. |
| 3. | Identifier, mettre en place et renforcer des mécanismes de protection communautaire notamment pour identifier, prévenir, atténuer et répondre aux violations des droits de l'homme, et garantir l'inclusion de tous les groupes vulnérables dans le relèvement des trois départements. |
| 4. | Offrir la protection et les opportunités économiques immédiates aux femmes touchées par le tremblement de terre, y compris celles vivant dans des sites de déplacement, des abris provisoires, et dans des communautés d'accueil. |
| 5. | Faciliter l'accès à l'emploi et les activités économiques pour les femmes et groupes en situations de vulnérabilité ; appuyer les micro-activités génératrices des revenus dans le secteur informel. |
| 6. | Considérer la mise en œuvre des programmes de « cash for work » avec une forte participation des femmes. |
| 7. | Promouvoir l'accès des réseaux de femmes aux initiatives financières liées à la durabilité des marchés locaux. |
| 8. | Organiser les interventions de relèvement qui garantissent la sécurité des PVVIH et des populations clés des attaques discriminatoire et homophobes, leur permettent d'avoir accès aux services vitaux, et de bénéficier de l'appui d'une façon équitable. |
| 9. | Coordonner les informations et le soutien aux victimes d'abus sexuels et d'autres situations de vulnérabilité et de violence qu'elles pourraient avoir subies pendant l'urgence, et pourraient subir pendant le relèvement. |

Annexe 4 :

Rapport des Consultations dans les Trois Départements de la Péninsule Sud

Dans le cadre du processus d'élaboration du PDNA, trois ateliers ont eu lieu dans les départements de la péninsule sud qui ont enregistré des dégâts importants lors du séisme du 14 août 2021. Ils font suite aux travaux techniques déjà réalisés à Port-au-Prince par les secteurs, le MPCE et les partenaires techniques et financiers. Avec pour objectif de dégager la perception des acteurs départementaux dans la reconstruction de leurs zones, ces ateliers ont eu lieu les 27 et 28 septembre 2021 dans les villes de Jérémie, Miragoâne et Les Cayes.

Pour la réalisation de cette mission, trois équipes ont été constituées dont chacune avait pour tâche de conduire les travaux dans chaque département. Le résumé des besoins de relèvement identifiés au niveau départemental se présente comme suit :

| Ligne Stratégique 1. Gouvernance pour la reprise |
|---|
| L'État doit orienter les actions des ONG œuvrant dans le secteur de logement |
| Mise en place d'une politique de logement qui s'appuie sur un plan d'aménagement |
| Formation à tous les niveaux |
| Renforcement de l'administration communale |
| Intégration réelle des autorités locales/femmes dans la planification et la prise de décision |
| Prise en compte des ressources humaines locales à compétence égale dans les projets post séisme. |
| Renforcer la coordination des ONG liées au relèvement et à la reconstruction de la Péninsule Sud |
| Mise en place d'un mécanisme de coordination et de communication à l'échelle des territoires dont les Collectivités Territoriales sont parties prenantes |
| Contrôle de l'ingérence et mauvaise influence des autorités parlementaire dans la mise en place des projets de relèvement. |
| Respect des décisions prises dans la coordination entre le niveau national et territorial. |
| Élaboration des TDR du mécanisme proposé avec la participation des représentants (es) des collectivités et des réseaux départementaux des organisations de la société civile. |
| Mobilisation des compétences du MTPTC et capitalisation sur les expériences passées |
| Ligne Stratégique 2. Relance économique |
| Redynamisation des micros et moyennes entreprises notamment dans l'agro-alimentaire |
| Encourager le programme à haute intensité de main d'œuvre dans des domaines utiles et en lien au développement |

Ligne Stratégique 3. Infrastructures résilientes, Aménagement du territoire et meilleures conditions de vie

Renforcement de bâtis peu et moyennement endommagé suivant les normes

Construction de centres de santé et tous autres édifices publics

Vulgarisation des normes de construction

Production de l'énergie, besoin en trésorerie pour assurer le fonctionnement des réseaux,

Reconstruction dynamisée

Réhabilitation, reconstruction des édifices publics

Réhabilitation Quai de Corail

Réhabilitation des réseaux d'irrigation

Rétablissement de l'énergie électrique

Réhabilitation Route intersection communale et piste agricole

Relocalisation des déplacés de la Commune de Pestel

Reconstruire en intégrant des mesures se rapportant aux enjeux du changement climatique.

Ligne Stratégique 4. Protection et Inclusion Sociale

Construction d'Hangars pour l'hébergement provisoire des écoles et des centres de santé

Disponibilité de prêt immobilier (logement)

Renforcement de la chloration systématique de l'eau, compensation des pertes de recettes. Actions d'urgence. Kit d'Hygiène de l'eau.

ACRONYMES

| | |
|----------------|---|
| ANARSE | Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Énergie |
| BDC | Banque de Développement des Caraïbes |
| BID | Banque Interaméricaine pour le Développement |
| BM | Banque Mondiale |
| CIAT | Comité Interministériel de l'Aménagement du Territoire |
| CNSA | Commission Nationale de Sécurité Alimentaire |
| DGPC | Direction Générale de la Protection Civile |
| DINEPA | Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement |
| FAO | Organisation Mondiale de l'Alimentation et de l'Agriculture |
| IPC 3 et IPC 4 | Cadre Intégré de Classification de Sécurité Alimentaire (IPC 3 = Urgence ; IPC 4-Crise) |
| MARNDR | Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural |
| MAST | Ministère de l'Action Sociale et de l'Emploi |
| MCI | Ministère du Commerce et de l'Industrie |
| MDE | Ministère de l'Environnement |
| MENFP | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle |
| MFDF | Ministère de la Femme et des Droits de la Femme |
| MICT | Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales |
| MPCE | Ministère de la Planification et de la Coopération Externe |
| MSPP | Ministère de la Santé Publique et de la Population |
| MTPTC | Ministère des Travaux Publics, du Transport et de la Communication |
| OCHA | Bureau de Coordination des Nations Unies pour les Affaires Humanitaires |
| OIM | Organisation Internationale de la Migration |
| OIT | Organisation Internationale du Travail |
| ONUFEMMES | Fonds des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes |
| ONUSIDA | Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA |
| OPS | Organisation Panaméricaine de la Santé |
| PAM | Programme Alimentaire Mondial |
| PDNA | Post-Disaster Needs Assessment |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PNUE | Programme des Nations Unies pour l'Environnement |
| PVVIH | Personne Vivant avec le VIH |
| UCLBP | Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics |
| UE | Union Européenne |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance |